

NUMÉRO

100

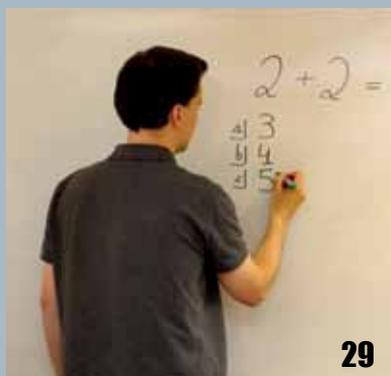


L'insertion

LE MAGAZINE DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION À BRUXELLES

DU 25 MARS 2014 AU 25 JUIN 2014 • N°100

Sommaire



3 Édito

4 Passé

La ligne du temps du magazine L'insertion

11 Présent

2014 : focus sur le présent !!!

12 Présent

FIJ pas figé

15 Présent

Un accueil au poil par les stagiaires
« agents d'accueil en milieu médical »

18 Présent

Des formations, de l'insertion socioprofessionnelle...
Mais finalement quel sens donne-t-on au choix personnel ?

21 Présent

Venir au Piment, c'est remplir ses valises pour pouvoir les
poser ailleurs après...

24 Futur

Projection dans le futur...

25 Futur

L'OGI, nouveau booster des Oldies

26 Futur

ACTIVATOR

28 Futur

Le périmètre s'élargit, le fonds social aussi

29 Futur

2039, année de l'incompétence

30 Futur

La fin de l'insertion

Il était une fois au pays du **100**,

Cent complexes mais **sans** limite, des **centaines** de mots amoncelés, entortillés, écrits, réécrits, lus et relus, formant des **sentiers** durant des années.

Parfois **sans** bruit, parfois **cent** tours autour du pot. Parfois **s'endormir**, parfois **cent** fois recommencer, parfois **sans** rire, parfois **s'enfuir**, parfois **sans** changer, parfois faire les **cent** pas, parfois agir de **sang**-froid. Parfois **semblable**, parfois **sans** sens, parfois **sans-gêne**, parfois **sans** suite.

Parfois **sans**.

Et puis, soudain, un fruit. Inattendu, inespéré. Hors de la portée de l'espoir, une fleur debout. **Sans** hésiter. **Sans** tourner autour du pot. **Sans** fuir. **Sans** tir. Qui trace **cent** chemins, **cent** fuites. **S'en** passé, **sans** présent, **cent** futurs. **Sans** foi, **cent** lois. Continuer **sans** fléchir. **Sempiternellement**.

Souvent faire **sens**.

Ce n'est pas **sans** soucis, ni **sans** (se) **censurer**. **Sans** susurrer, **sans** hurler. Mais ne pas céder. A **cent** contre un. Rester à **cent** pour **cent** pendant **cent** sept ans et ne pas virer à **cent** quatre-vingts degrés.

Pour les **sans**-emploi, les **sans**-papier, les **sangs**-mêlés, les **sans**-patrie, les **sans**-le-sous, les **sans**-abris, les **sans**-diplôme, les **sans**-futur, les **sans**-projet. Pour tous les **sans**. Car **sans** un mot, il ne reste que le silence. Là où, le silence vaudrait **sentence**.

100 mercis à tous ceux qui ont écrit, réécrit, coordonné, mis en page, photographié, interviewé, cherché un autre mot ou un autre titre, coupé, rajouté, explosé les délais et respecté les consignes.

MERCI.

100 mercis à tous ceux qui ont lu, relu, mis sur la pile des documents à lire, lu rapidement relu lentement, lu en diagonale, regardé, photocopié, cité, distribué, exposé, corrigé, oublié sur un coin de table et retenu dans un coin de la tête.

Merci d'avoir participé à ce **sensationnel** défi d'amener L'insertion au pays des **100**.

Pierre Devleeshouwer, directeur de la FeBISP ASBL

Tatiana Vanessa Vial Grösser, directrice adjointe de la FeBISP

N° 0 - juillet-août 1999

L'insertion

Mensuel de la FeBISP

Curieux, intéressant, utile, passionnant, important, pas cher, ...

Edito

En même temps que septembre se profile, au moment où une nouvelle année s'ouvre à nous tous, l'équipe de la FeBISP a le plaisir de vous présenter la première édition de son mensuel « L'insertion ».

Un éditorial, des articles de fond au gré de l'actualité brûlante ou des travaux de plus longue haleine et, toujours, un agenda des réunions ponctuant le mois en cours.

Vos suggestions, idées, articles et informations en tout genre sont les bienvenus pour alimenter ce journal, symbolique trait d'union entre nous, partenaires d'un même secteur.

Vous trouverez dans ce numéro de « L'insertion » une liste des coordonnées des cabinets ministériels des différents niveaux de pouvoir. Cette liste est toujours provisoire et certains numéros de téléphone peuvent encore changer!

Bonne lecture.

Sommaire	
Actualités	
• Coordonnées des nouveaux cabinets ministériels	p.2
• « 13 grandes priorités pour la Région de Bruxelles-Capitale. Où en sont les revendications de la FeBISP ? »	p.7
• Un projet d'évaluation des actions issues des programmes européens	p.8
• Les actions des ateliers de formation par le travail sont enfin reconnues en Région de Bruxelles-Capitale	p.9
• Extrême droite, non merci Action pour que vive Bruxelles	p.10
Formations - stages	
• Formation à la multiculturalité	p.11
• Formations de Formateurs/trices	p.12
• Annonce du CPPAS	p.12
Offres d'emploi	
p.12	
Divers	
• Le réseau Flora s'élargit	p.13
• La CESSOC publie un mémorandum	p.13
Agenda	
• Réunions internes à la FeBISP	p.14
• Activités extérieures à la FeBISP	p.14

L'insertion

1.

L'insertion n° 0 (juillet-août 1999)

« Le début d'une histoire... Un autre temps. Mais des articles qui pourraient encore être d'actualité en 2014 ! »

L'insertion n° 10 (juin 2000)

« 15 juin 2000 : une date historique. La signature des célèbres Accords non marchands (ANM)... L'ISP rentre dans la normalité des relations sociales... »

N° 10 - juin 2000

Actualités

LE NON MARCHAND : UN ACCORD BRUXELLOIS ? NON, PEUT-ETRE !

Historique

Les organisations syndicales et les fédérations d'employeurs participant aux tables rondes intersectorielles du non marchand bruxellois avaient rendez-vous, ce jeudi 15 juin 2000, avec les membres du Collège de la COCOF (Commission communautaire française).

Après l'Etat fédéral, après la communauté / région flamande, après la région wallonne, il devait s'agir d'une négociation au finish du volet francophone d'un accord non marchand bruxellois.

Quinze minutes plus tard, retournement total de situation : pas de Ministres, plus de finish, plus d'accord en vue, plus de tables rondes !, le Collège, embarrassé, dissimulant mal qu'il n'avait pu dégager, le matin même, aucun consensus en son sein, et qu'il était donc conduit à interrompre brutalement une négociation entamée voici plusieurs mois.

Les organisations syndicales et les fédérations d'employeurs s'en tiennent, pour leur part, à l'ensemble de leurs revendications, désormais bien connues du public (cfr. les revendications de la manifestation du 6 juin dernier).

La réaction a été immédiate et le plan d'action suivant a été mis sur pied :

Lundi 19 juin
• 13H manifestation devant les Cabinets des Ministres Jacques SIMONET, Eric TOMAS et Alain HUTCHINSON

Mardi 20 juin
• 13H manifestation devant le Cabinet du Ministre Eric ANDRE

Mercredi 21 juin
• 7H30 manifestation devant le Cabinet du Ministre Eric TOMAS (soutien aux négociations du Collège).

• 13H manifestation devant les Cabinets des Ministres Didier GOSUIN et Jos CHABERT

• 18H soirée barbecue devant le Cabinet de la Ministre Annelie NEYTS

Jeudi 22 juin
• 13H manifestation devant le Cabinet du Ministre Eric TOMAS (soutien aux négociations au finish pour le secteur non marchand).

Le point sur la situation
Un accord a donc été finalement rédigé le vendredi 23 juin à 2H15 du matin et officiellement signé ce jeudi 29 juin.

Il s'agit en fait d'un accord passé entre le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Collège de la Commission communautaire française, le Collège de la Commission communautaire flamande et les représentants des travailleurs et des pouvoirs organisateurs des secteurs financés par la COCOF relevant :
1. de l'aide aux personnes
2. de la politique des personnes handicapées
3. de la santé
4. de l'insertion socioprofessionnelle.

Cet accord implique que des moyens seront trouvés au budget COCOF pour prendre en charge une série de revendications.

En effet, les Membres du Gouvernement et des Collèges reconnaissent la légitimité des demandes de secteurs relevant de leur compétence en matière d'harmonisation des barèmes de leurs travailleurs avec les barèmes de la CP 305.1 dans le respect du principe "à travail égal, salaire égal", quel que soit le statut du pouvoir organisateur, et en matière d'aménagement des fins de carrière par réduction progressive du temps de travail avec embauche compensatoire.

L'insertion

2.

1999

2000

L'équipe de la FeBISP en 1999 : de g. à d., Valérie Dancart, Elisabeth Jérôme, Nathalie Hoffstadt, Gabriel Maissin et Catherine Havenith



LA REFORME DES FONDS STRUCTURELS EUROPEENS ET L'INSERTION SOCIOPROFES- SIONNELLE A BRUXELLES

Une nouvelle programmation, qui redéfinit l'ensemble de la politique des fonds structurels (les objectifs, les zones géographiques et les priorités d'intervention) pour la période 2000-2006, est toujours en cours de négociation.

Les nouveaux objectifs sont concentrés sur :

- **Objectif 1** : promotion du développement et ajustement structurel des régions en retard de développement;
- **Objectif 2** : reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle;
- **Objectif 3** : adaptation et modernisation des

politiques et systèmes d'éducation, de formation et d'emploi.

Les objectifs 1 et 2 ne concernent que des zones géographiques très précisément déterminées (dans la programmation précédente, le Hainaut était en Objectif 1 et la région Meuse-Vesdre en Objectif 2) tandis que l'objectif 3 concerne le territoire entier de l'Union.

La réforme des fonds structurels européens est un enjeu important pour les organismes d'insertion socio-professionnelle. En effet, une majorité de ces organismes mènent des actions qui sont éligibles à l'objectif 3 et ont donc la possibilité

de consolider leur situation financière par l'obtention de moyens complémentaires.

Aujourd'hui, la situation est inquiétante pour les organismes d'insertion bruxellois : le retard qu'a entraîné la mise en œuvre de cette réforme (elle ne prendra court qu'en 2001) a provoqué des inconnues en matière de financement. Il s'agira de prévoir pour les organismes d'insertion «une forme de financement qui couvrirait les actions mises en œuvre dans le cadre du partenariat 2000».

Etant donné les délais déjà extrêmement longs pour la liquidation des subventions 1998 et 1999, le subven-

L'insertion

4.

L'insertion n° 16 (février 2001)

« Quand l'Etat social actif a commencé à nous activer ! »

DES ENJEUX DE L'ETAT SOCIAL ACTIF AUX CHOIX DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Le 7 juin 2001, la FeBISP organisera sa quatrième journée d'étude sur le thème de l'Etat social actif. En effet, depuis peu, les politiques sociales sont confrontées à un nouvel axiome : « Pas de droits sans devoirs, de chances d'insertion sans responsabilités à assumer ». L'individu est ici sommé de prendre ses responsabilités, de faire preuve d'initiative et de compétence, de flexibilité et de motivation. Il s'ensuit que le recours à l'assistance de l'Etat-Providence moribond et qualifié de passif doit être le plus parcimonieux possible. Le système d'assurances sociales fondé sur la socialisation du salaire est, implicitement et parfois explicitement, remis en cause, notamment par un glissement vers une « fiscalisation » des risques sociaux.

Ainsi, et dans les grandes lignes, une « troisième voie » émerge entre les catégories classiques de « gauche » et de « droite ». Elle insiste sur les « devoirs » des individus et met en place un système basé sur le plus faible niveau de redistribution sociale possible. Dans cette optique, l'éducation et la formation tout au long de la vie sont fortement encouragées puisque chacun est sommé de s'adapter sans cesse. Quels sont les liens entre cette « troisième voie » et l'émergence dans de nombreux pays européens, dont la Belgique, de politiques « actives » ? De nouvelles références en matière de politique de l'emploi et de la formation prennent forme dans la mouvance de ces politiques « actives » : que sont ces politiques sous influence ?

Quels sont leurs enjeux ? Leurs conséquences prévisibles et invisibles ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre le 7 juin 2001.

Programme de la journée :
Matin
 9h00 : accueil des participants
 9h15 A 12h15 : L'ETAT SOCIAL ACTIF. LES POLITIQUES SOCIALES A L'EPREUVE D'UN NOUVEAU CONCEPT

Introduction de la journée
 Un nouveau concept non identifié dans le champ des politiques sociales ?
 => par Gabriel Maissin, économiste, administrateur délégué de la FeBISP

L'activation des politiques sociales : un défi pour l'insertion et la formation professionnelle

L'insertion

9.

2002 : 5^e journée d'étude
 Les discriminations à l'embauche dans le parcours d'insertion



2001

2002

L'insertion n° 33 (octobre 2002)

« Le Réseau des Plate-Formes pour l'Emploi (RPE)... Le partenariat avec l'ORBEM se construit »

L'insertion n° 1 (septembre 1999)

« Le Fonds Social Européen (FSE)... Un compagnon de route de l'ISP, toujours le même, toujours changeant... »

N°33 - octobre 2002

PHASE TEST POUR LE RPE

Les PLEF ont fait PLOUF mais le RPE (Réseau des Plate-formes locales pour l'Emploi) sort de l'eau ! Rappelez-vous, il y a bientôt deux ans, l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi (ORBEM) entreprenait le développement, en accord avec son autorité ministérielle de tutelle, d'un réseau de plates-formes locales pour l'emploi et la formation. Si l'acronyme a été modifié pour éviter tout jeu de mot facile (cqd), le concept et ses finalités restent inchangés :

- Assurer une visibilité et une meilleure compréhension du déroulement des parcours d'insertion des demandeurs d'emploi ;
- Développer une plus grande proximité et accessibilité des services que l'ORBEM est tenu d'offrir aux demandeurs d'emploi et aux employeurs ;
- Faciliter la communication entre les différents acteurs : demandeurs d'emploi, entreprises, opérateurs d'insertion socio-professionnelle (Missions Locales, opérateurs de formation), opérateur public de formation (Bruxelles Formation), CPAS, ateliers de recherche Active d'Em-

ploi et services de l'ORBEM. L'effet attendu est de développer la complémentarité du travail réalisé par chacun.

Pratiquement, cela signifie une ouverture des bases de données de l'ORBEM à ses partenaires : dossiers des demandeurs d'emploi, offres d'emploi, fichiers entreprises. Ceux-ci pourront les utiliser conformément aux principes déontologiques définis dans une Charte du réseau et aux modalités définies dans une convention conclue avec chacun d'eux.

Les opérateurs pourront donc d'une part, consulter les bases de données : proposer une offre d'emploi à un demandeur d'emploi, consulter son dossier ; et, d'autre part, en fonction de leur convention, réaliser certaines actions : ainsi une Mission Locale ou un CPAS pourra procéder à l'inscription des personnes en tant que demandeurs d'emploi, les organismes de formation pourront indiquer les entrées et sorties de formation de leurs stagiaires et, à moyen terme, remplir une rubrique « compétences acquises ». Un tel projet nécessite bien évidemment des ressources techniques et des choix

technologiques importants, et c'est précisément cet aspect qui a engendré un retard dans le calendrier prévu. Toutefois cet aspect étant désormais réglé, la phase de test du réseau a pu être entamée.

Première étape, la formation des travailleurs des opérateurs partenaires. Celle-ci s'est déroulée du 30 septembre au 4 octobre au cours de laquelle les contenus suivants ont été abordés : la connaissance et le rôle des différents services de l'ORBEM, la déontologie liée à l'utilisation de l'outil puis, en fonction du rôle de chacun dans le réseau, l'utilisation technique de l'outil et les actions et procédures qu'ils seront amenés à effectuer.

Deuxième étape, l'utilisation en situation réelle de l'outil. 13 opérateurs participent à cette période de test qui s'achèvera au printemps prochain parmi lesquels on compte deux Missions Locales (Forest et Ixelles), deux CPAS (Watermael-Boitsfort et Evere), deux opérateurs ISP de formation (CENFORGIL et COBEFF) et trois RAE (Recherche Active d'Emploi : Forest, St-Gilles et Woluwé-St-Pierre).

L'insertion n° 37 (février 2003)

« Quand l'Economie Sociale d'Insertion (ESI) fait sa première apparition... »

DES CHANGEMENTS EN VUE AU NIVEAU DE L'ECONOMIE SOCIALE BRUXELLOISE: LES ILDE ET LES EI « NOUVELLE MOUTURE » SONT SUR LES RAILS

Un avant-projet d'ordonnance relatif à l'agrément et au financement des initiatives locales de développement de l'emploi (ILDE) et des entreprises d'insertion (EI) a démarré son parcours législatif au niveau de notre belle Région.

La FeBISP, en sa qualité d'invitée au groupe de travail 2 « économie sociale » du Pacte Territorial pour l'emploi, avait reçu un exemplaire de ce texte en novembre 2002. C'est ce texte qui jusqu'à ce jour a servi de base aux travaux du groupe de travail « économie sociale » de la FeBISP, bien qu'il soit susceptible d'importantes modifications : en effet, le texte, tel que nous l'avons reçu, doit repasser

en seconde lecture au gouvernement bruxellois suite à l'avis du CESRB¹. Ensuite, c'est au tour du Conseil d'Etat à donner son avis, et enfin, au tour du Parlement bruxellois à voter la loi. Autant dire qu'on ne peut espérer sa promulgation avant septembre 2003.

Parlons contenu

Quel est, dans les grandes lignes, le contenu de cet-avant-projet d'ordonnance destiné à redonner un second souffle à l'économie sociale bruxelloise ?

Le but de cette loi est double :

1. donner des conditions d'agrément plus favorables aux entreprises d'insertion (révision de l'ordonnance du 22 avril 1999 relative à

l'agrément et au financement des entreprises d'insertion (M.B., 14/10/1999) ;

2. lancer un nouveau type d'agrément pour des asbl qui poursuivent comme but social premier la réinsertion de personnes peu qualifiées ou demandeuses d'emploi de longue durée : les ILDE : Initiatives Locales de Développement de l'Emploi.

Qu'est ce qui bouge pour les Entreprises d'Insertion (EI) ? Celles-ci ne doivent plus obligatoirement adopter le statut de Société à Finalité Sociale², ce qui signifie que des entreprises classiques pourront plus facilement, si elles le souhaitent, demander l'agrément régional comme entreprises d'insertion.

L'insertion

7



2002

2003

N°34 – novembre 2002

Brèves

PARTENARIAT ENTRE BRUXELLES FORMATION ET LES OISP : DU NEUF

Un projet d'arrêté relatif aux conventions de partenariat entre Bruxelles Formation et les OISP est en voie d'être voté par le Collège de la Cocof. Voici en bref sur quoi il portera mais d'ores et déjà, on peut le dire, un changement certain est en vue !

Le projet d'arrêté traite des procédures¹ à respecter par Bruxelles Formation et par les OISP quant aux conventions bilatérales de partenariat qui les lient. Les procédures portent sur les délais dans lesquels les OISP doivent rentrer leurs projets d'action de formation à Bruxelles Formation, dans quels délais ils doivent avoir réponse, et dans quels délais et à qui ils peuvent faire recours en cas de refus de reconnaissance de leur projet.

L'arrêté fixe des procédures similaires pour la reconduction des actions, et oblige Bruxelles Formation, comme tout organisme public, à motiver ses décisions.

Il fixe ensuite (en se référant à un autre arrêté, mais peu importe) ce que doivent contenir les futurs cahiers des charges pour les missions locales et les AFT et les programmes de formation pour les autres opérateurs. Ceux-ci devront être votés par le Collège de la Cocof sur proposition du Comité de gestion de Bruxelles Formation, après avis de la CCFEE.

Une sécurité juridique pour les associations : les opérateurs sauront quelles sont précisément leurs missions, comment rentrer leurs projets, et quand

et à qui s'adresser si elles contestent les décisions prises. A cela s'ajoutent de nouveaux outils de régulation dans les relations collectives entre Bruxelles Formation et les opérateurs d'ISP : nous aurons un cadre structurel dans lequel se concerter et négocier. On peut le dire : si tout cela se met en place, les évolutions seront positives !

Ainsi donc dans nos prochains numéros : dès qu'il est voté, une analyse du projet d'arrêté en détail, et une présentation du texte d'accord structurel entre la FeBISP et Bruxelles Formation.

¹ Une procédure est une règle de fonctionnement

L'insertion numéro 34 de novembre 2002 (page 13)

« Le partenariat avec Bruxelles Formation coule dans le béton législatif... Après 12 ans, il tient toujours »

L'insertion n° 65
(janvier à mars 2006)

2004 : visite de Bert Anciaux, ministre de l'Économie sociale



« L'insertion fait sa 2^e mue, se prend pour un vrai magazine. Titre choc pour commencer : la mise à nu des travailleurs du secteur... »



2004

2006

Actualités

RASSEMBLER LES INITIATIVES D'ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION A BRUXELLES

Le deux février dernier était une journée historique pour la FeBISP et son équipe de permanents : son assemblée générale était en effet amenée à se prononcer sur le projet d'ouvrir officiellement la fédération aux projets d'économie sociale d'insertion, selon des modalités organisationnelles encore à définir.

Qu'appelons-nous économie sociale d'insertion ? Il s'agit pour nous de l'ensemble des entreprises associatives qui combinent des ressources marchandes et non marchandes et qui visent en priorité la création de nouveaux emplois pour des personnes en insertion.

Le travail avait été dûment préparé par une note envoyée quelques jours auparavant aux membres, présentant les principaux motifs qui poussent les responsables de la FeBISP à s'intéresser à ce champ.

- Les voici synthétisés :
- Les initiatives d'économie sociale d'insertion ne sont pas un champ étranger à l'ISP : beaucoup d'ISP ont développé, tenté de développer ou songé à développer des initiatives d'économie sociale d'insertion ;
 - L'ISP est d'une efficacité optimale lorsque le marché de l'emploi est ouvert ; dans des situations de chômage incompressible de longue durée telles que nous

connaissions depuis une quinzaine d'années environ, certains stagiaires ne s'insèrent pas sur le marché de l'emploi au sortir du parcours d'insertion ;

- Les budgets ISP belges sont, actuellement, complètement consommés pour les actions d'ISP de type « formation » et il n'y a pas de possibilité d'élargir les enveloppes. Quant aux budgets du fonds social européen, l'incertitude plane à leurs égards après 2006.

Dans le même temps, des initiatives sont prises par la Région bruxelloise pour développer un nouveau type d'entreprises d'économie sociale : les ILDE (Initiatives locales de développement de l'emploi) et des moyens nouveaux sont rapatriés à la Région suite à la re-fédéralisation du système des titres-services.

- Lors de l'assemblée générale, nos membres étaient amenés à se prononcer sur les 3 questions suivantes :
- Y'a-t-il une volonté de l'ISP bruxelloise de s'ouvrir à d'autres types de projets d'avantgarde « entrepreneuriaux », à de nouveaux types de financement et de stratégie ?
 - L'ISP a-t-elle un rôle actif à jouer dans la création d'emplois pour le développement local urbain en matière de services de proximité notamment, rôle qui tient compte des spécificités

des demandeurs d'emploi bruxellois ?

- Est-ce que l'emploi dans l'économie sociale d'insertion est une nécessité en vue d'offrir des emplois durables et de qualité à une partie des stagiaires en formation professionnelle pour qui décrocher un emploi valable dans le secteur économique classique relève de la gageure ?

A ces trois questions, l'assemblée générale a répondu oui, non sans avoir au préalable débattu au sein de deux sous-groupes de travail.

Ce qu'il ressort de ces débats, c'est bien sûr l'intérêt pour cette problématique, mais également quelques conseils ou mises en garde pour les permanents de la FeBISP.

Ainsi un certain nombre de points ont été relevés :

- La nécessité de se concerter avec les réseaux et fédérations existantes (Febecoop, SAW, ACFL...) et d'apporter une valeur ajoutée par rapport à ces fédérations ;
- Répartir des acquis d'expériences antérieures (dont un certain nombre se sont malheureusement soldées par des échecs) pour ne plus retomber dans les mêmes écueils ;
- Ne pas cesser de soutenir l'ISP sous prétexte que l'économie sociale d'insertion est une perspective de développement.

2006 : 9^e journée d'étude
L'ISP bruxelloise et ses partenariats



L'insertion n° 47
(février 2004)

« Le 2 février 2004... La FeBISP s'ouvre officiellement à des acteurs de l'ESI. Le nom de la Fédération n'a pas changé mais en 10 ans, le bébé ESI a bien grandi »

**L'insertion n° 78
(octobre à novembre 2008)**

« 2008 : un projet d'Ordonnance pour les Missions Locales évoqué dans le numéro 78. Il faudra attendre le numéro 101 de 2014 pour connaître la fin de l'histoire... »



Les Missions Locales en débat au Parlement bruxellois

Pierre-Alexis Gerbaux
 La commission des affaires économiques du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a assemblé fin septembre et courant octobre le projet d'ordonnance relative au soutien des Missions Locales pour l'emploi et des Locales d'insertion.
 A cette occasion, les députés(e)s ont souhaité entendre les représentants des acteurs de terrain à savoir Stéf Corin, coordinateur de Tracé Brussels et Gabriel Malesin, administrateur délégué de la FeBISP, qui fédère notamment les Missions Locales.
 Dans le contexte de décentralisation des outils de la politique d'emploi, la FeBISP est tout à fait favorable à l'élaboration d'une ordonnance qui vient délimiter et articuler les missions qui sont dévolues aux acteurs associatifs. Une fois ce préalable posé, Gabriel Malesin a fait part des remarques qui le secteur formule à l'égard de ce texte. Parmi celles-ci, nous en citons cinq :
 Une première concerne la définition du public visé par les Missions Locales. A défaut de la préciser, les Missions Locales requerront d'être un acteur supplémentaire et la coordination sur une même zone entre la Maison de l'emploi, l'agence décentralisée d'Actiris ou l'agence locale pour l'emploi en parallèle. C'est à partir des caractéristiques de ce public, que l'on dit « judicieusement » à une assez grande distance du marché de l'emploi « que se justifie l'approche globale et individualisée, qui dépasse le simple accueil et la simple orientation professionnelle.
 Une deuxième trait à la nature du partenariat avec Actiris. Le texte semble vouloir réaffirmer avec force, comme s'il était contesté, le rôle de régulateur d'Actiris. Les Missions Locales entendent travailler avec Actiris dans une relation de partenariat pour lequel les modalités sont établies de commun accord, y compris les objectifs quantitatifs et qualitatifs et les modes d'évaluation. Prenons en compte le potentiel des Missions Locales et leurs vingt ans d'expérience.
 Une troisième rappelle que les Missions Locales sont aussi des opérateurs d'insertion socio-professionnelle reconnus et agréés par le Coopf. Celle-ci leur reconnaît un rôle de coordination dans la mise sur pied de filières de formation professionnelle adaptées. Elle finance, à ce titre, un coordinateur pédagogique par mission locale. Il y a donc des conventions entre les missions locales et Bruxelles-Formation, l'opérateur public de formation francophone. Or ceci n'est pas mentionné dans le projet d'ordonnance.

alors que les accords de coopération relatifs au VDAB le sont ! L'avis du Conseil économique et social reprendra d'ailleurs largement cette question.
 La question de la prospection des TPE se pose aussi. Il y a une combustion étonnante entre TPE et travail peu qualifié. Il est trompeur de penser que le public fragilisé fréquentant les Missions Locales sera plus aisément placé dans des entreprises. Les classes moyennes et les très petites entreprises (TPE) ont d'ailleurs fait part de leur désapprobation à ce sujet. Les Missions Locales ne sont pas contre mais il s'agit là d'une nouvelle activité à soutenir par des moyens financiers spécifiques. Parallèlement cela ne doit pas occulter la possibilité pour les Missions Locales en concertation avec Actiris de prospecter les autres types d'entreprises.
 Enfin la FeBISP approuve la volonté de doter les Missions Locales d'un financement structurel pluriannuel qui prenne en compte l'accord non marchand, encore faut-il qu'il soit au moins équivalent et si possible supérieur à la progression de l'inflation et qu'il puisse permettre des dépenses d'investissement.
 Restera à concrétiser tout cela dans des articles d'exécution. Le travail est loin d'être terminé, mais un grand pas a été franchi.



2007

2008



**L'insertion n° 70
(janvier à mars 2007)**

« Retour sur les dix ans de la FeBISP en 2006... »

Dix ans de travail, ça se fête !

La FeBISP a été créée en 1996 pour accompagner les acteurs de terrain dans leur action.
 En 2006, dix ans après sa création, elle a été reconnue comme un acteur clé de la politique d'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale.
 Cette reconnaissance a permis de consolider son rôle de coordinateur pédagogique et de facilitateur dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle.
 Ces dix ans ont été marqués par de nombreuses réussites et défis.
 C'est pourquoi nous souhaitons rendre hommage à ceux qui ont contribué à cette aventure.



Jean-Philippe Martin, Directeur de la Mission Locale de Saint-Gilles et Président du Conseil d'Administration de la FeBISP. « J'ai introduit la séance académique. « Dix ans, une légende et belle histoire... »



En l'honneur de Benoît Ceresta, Ministre chargé de l'emploi et de l'économie à la Région de Bruxelles-Capitale (Volkswagen strike...). C'est son directeur de Cabinet, Christian Lamouline, qui a lu son discours. « L'économie sociale est un outil de cohésion, un ensemble de dispositifs au service de l'emploi qui permet l'intégration d'un public-cible dévalorisé... »



Madame Françoise Dupuis, Ministre chargée de la formation professionnelle à Bruxelles. « Le rôle de la FeBISP dans le dispositif d'insertion socio-professionnelle à Bruxelles a été très important, il faut que cela continue... »



Gabriel Malesin, administrateur délégué de la FeBISP. « Pas pour que les choses changent mais pour que les choses changent. Que les choses poursuivent leur cours comme elles le font, voilà la véritable catastrophe de ce siècle... »

L'insertion n° 85
(juin à septembre
2010)

« Quand le syndrome
de l'évaluation et
de ses indicateurs
rencontrent l'ISP
et l'ESI »

L'insertion DU 22 JUIN 2010 AU 23 SEPTEMBRE 2010 • N°85 • page 11

L'évaluation inodore mais pas incolore

Nous allons dans ce dossier approcher différents modèles de l'évaluation en vigueur dans la « cour des grands » ...
Nous commençons sur notre journée d'étude du 7 octobre 2010 pour nous positionner ensemble dans la « cour des petits ».

Ana Tsimira

Vous pouvez supposer que l'un des buts de ses expériences pour augmenter sa satisfaction accompagnent l'évaluation des hommes depuis le nuit des temps, notamment lorsqu'il s'agit de répondre à leur désir de mieux faire mais surtout de toujours moins en faire pour toujours plus de résultats... Mais depuis quand réaliser un maximum d'objectifs avec un minimum de moyens est-il devenu, dans le discours du maître, prioritaire ? Depuis quand l'évaluation est-elle le maître-mot pour établir le qualité d'un rendement ?

La réponse, vous l'aurez compris, se situe dans la recherche de toujours plus de productivité dans les cycles de la production... Cette recherche étant d'ailleurs plus souvent orientée vers le profit que vers l'échange... « L'acte d'évaluation est l'opérateur essentiel de la naissance du capitalisme. Le marchand et les marchands se réalisent comme rapport social et comme classe sociale en évaluant le prix des choses. Le minimum de la langue l'acteur, le verbe évaluer et son substantif évaluation apparaissent au milieu du 19^e siècle. Avec ses dérivés plus récents (évaluable, sous-évaluer au 20^e, surévaluer, réévaluer au 21^e), le terme évaluation ne cesse de scander les étapes majeures du mouvement de la valeur sous la conduite du capital ». L'évaluation adopte aujourd'hui plusieurs modes opératoires, ne rapporte à divers champs d'action et d'analyse, revêt de multiples fonctions et répond à divers besoins... Elle est devenue l'outil de mesure de l'efficacité des systèmes en vue d'atteindre leurs objectifs et dans, de vérifier, à quel point et comment leur activité produit les résultats attendus.

1. Base de données de recherches en sciences humaines - Indicateur qualitatif - forme économique - 1988 - pas d'avis national - 1991 - après avis d'expert sur fond de loi.
2. Jacques Châton, 2006, Recherche pour une histoire de l'évaluation, L'économiste théorique 1, disponible sur le site : <http://recherche.univ-montp2.fr>, consulté le 5 juillet 2010.

2010

2011



2010 : manifestation des secteurs de l'ISP et de l'ESI qui a mobilisé plus de 450 participants

L'insertion n° 87
(décembre 2010 à mars 2011)

« 2011, 3^e mue... et petit cours de
vocabulaire sectoriel... »

Belgique - België
PS
1100 Bruxelles 10
017120
N° d'agrégation : P 204281
Bureau de dépôt
1100 Bruxelles 10

Employabilité et segmentation au service des demandeurs d'emploi?

EMPLOYABLES
NON-EMPLOYABLES
NON-ORIENTABLES

L'insertion
LE MAGAZINE DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION À BRUXELLES

DU 25 DÉCEMBRE 2010 AU 25 MARS 2011 • N°87

Le dossier de L'insertion

Régionalisation : comment, pourquoi et premières réactions de la FeBISP

→ Tatiana Vanessa Vial Grösser - Delphine Huybrecht - Anna Teixeira

Le chemin est encore long mais la route est tracée. La sixième réforme de l'État restera dans les annales de l'histoire belgo-belge par son ampleur et par l'importance des matières concernées. En réglant les questions institutionnelles, elle devrait assurer la stabilité du pays pendant quelques années et permettre aux politiques de se concentrer sur les questions sociales et économiques. La régionalisation de nombreux aspects de la politique de l'emploi affectera le travail des secteurs de l'insertion.

A ce stade, il n'y a que peu d'informations disponibles. La réflexion n'en n'est qu'à son début et les questions ont un tel poids que la prudence est de rigueur. De plus, la complexité technique des matières dont il est question est de taille. Entre la volonté politique, sa déclinaison législative, sa mise en œuvre administrative et ses conséquences pratiques, il y a des différences qu'il vaut mieux maîtriser. On peut déjà observer que l'accord est étonnant à bien des égards. D'abord, parce qu'il subsiste encore beaucoup de zones d'ombre ouvrant la voie à de nombreuses interprétations possibles. Les discussions seront sans doute encore tendues. Ensuite, si la régionalisation de l'emploi est renforcée, les aspects législatifs les plus importants restent une compétence fédérale. Enfin, si les réformes institutionnelles sont encore à l'état embryonnaire, il n'en va pas de même pour certaines mesures sociales et économiques qui sont déjà d'application depuis le 1^{er} janvier 2012.

L'accord de Gouvernement et les secteurs de l'insertion

Précisions d'abord que l'ONEM étant responsable des mesures telles que l'aménagement du temps de travail, le reclassement professionnel, l'outplacement, la prime de risque, etc., les employeurs et travailleurs de tous les secteurs, y compris celui de l'insertion socioprofessionnelle, sont concernés par cette réforme !



RÉGIONALISER POUR MIEUX DÉSOLIDARISER

Ceci étant dit, l'insertion socioprofessionnelle faisant partie des politiques de l'emploi, tous les changements occasionnés par la réforme institutionnelle peuvent avoir de lourdes conséquences. Les politiques de l'emploi peuvent créer des mesures qui facilitent l'accès à l'emploi pour des publics-cibles dont les personnes en insertion socioprofessionnelle. Une modification entraînerait inévitablement des répercussions sur les mises à l'emploi et donc sur les 'sorties positives' atteintes ou non par les organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP). Cela pourrait s'avérer positif ou négatif.

Parallèlement, les organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion utilisent des mesures d'aide à l'emploi dans le cadre de leur travail. Globalement, nous pouvons répertorier :

1. Les titres-services,
2. Les Agences Locales pour l'Emploi (ALE),
3. Les Programmes de Transition Professionnelle (PTPI),
4. Les articles 60.

La plupart des associations d'économie sociale d'insertion ont recours à une de ces mesures. Les organismes d'insertion socioprofessionnelle y font moins fréquemment appel mais dans une moindre mesure.

Enfin, les secteurs de l'insertion sont particulièrement concernés par le contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi. Ce volet est de loin le plus délicat car il touche directement des aspects éthiques, méthodologiques et politiques.

1 Les actions des partenaires sont évaluées via le nombre de sorties positives. Il s'agit d'une évaluation quantitative. Par exemple, ACTBIS mesure le nombre de demandeurs d'emploi, qui 4 mois après une formation, sont à l'emploi, suivent une formation professionnelle, ont repris des études ou ont intégré une RSE.

10 | L'INSERTION

25 DÉCEMBRE 2011 AU 25 MARS 2012 • N°91



2013 : la FeBISP et les Missions Locales présentent leur Livre blanc au Parlement bruxellois

L'insertion n° 91 (décembre 2011 à mars 2012)

« Quand la FeBISP plonge dans le grand chambardement institutionnel... »

2012

2013



2012 : la FeBISP et la FeBIO organisent la première édition du Salon de l'Économie Sociale d'Insertion bruxelloise



L'insertion n° 98 (septembre à décembre 2013)

« Un grand adolescent de 17 ans croit toujours au Père Noël... »

La FeBISP écrit sa lettre au Père Noël...

L'insertion
LE MAGAZINE DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION À BRUXELLES

DU 25 SEPTEMBRE 2013 AU 25 DÉCEMBRE 2013 • N°98

2014 : focus sur le présent !!!

Les rédacteurs du magazine L'insertion sont partis à la rencontre des stagiaires ISP et travailleurs en insertion...

François Geradin, Attaché Formation professionnelle, s'est intégré à deux groupes de stagiaires de FIJ : formation webdesign et Technicien supportPC/Réseaux. Il s'est ensuite faufilé dans un atelier consacré aux enjeux des élections. Pauline Cousin, Attachée Emploi et Economie sociale, s'est rendue à la Mission Locale de Schaerbeek où les stagiaires en formation d'agent d'accueil en milieu médical se réunissaient pour faire le point sur leur parcours. Marie-Adèle Blommaert, Attachée Agence-conseil a joué à la déménageuse l'espace d'une après-midi avec les

travailleurs de l'ILDE de Boulot. Michèle Hubin, Attachée Relations collectives de travail a intégré un groupe de stagiaires en alphabétisation du Piment qui se réunissait pour faire le point sur leur premier stage.

A l'image du lâcher de ballon du 20 mai, les secteurs ISP et ESI veulent offrir à chaque travailleur sans emploi un accompagnement, une formation ou un emploi dans lequel ils puissent s'émanciper. La FeBISP souhaite faire entendre leur voix...



FIJ pas figé

→ François Geradin

Acteur historique de l'insertion socioprofessionnelle, FIJ (Formation Insertion Jeunes) propose aux travailleurs sans emploi bruxellois des formations qualifiantes dans le secteur informatique. Petite plongée immersive, le temps d'une matinée, dans ce lieu bouillonnant de vie et d'activités...



Mardi 6 mai 2014, 8h58

Les stagiaires de la formation webdesigner se saluent et s'installent dans la salle. Jean-Pierre, chargé de com' chez FIJ et responsable du module transversal « communication », arrive quelques instants plus tard. Au menu de la matinée : poursuite de la séance sur la perception visuelle ! Comme cette dernière se situe en plein cœur de leur discipline, les futurs webdesigners sont particulièrement motivés.

Après un rappel de ce qui a été fait lors de la précédente séance (centrée notamment sur les symboles et la relativité de leurs significations), les réjouissances peuvent continuer. Thématique analysée oblige, le support Powerpoint utilisé par Jean-Pierre se veut particulièrement visuel et didactique. Mission réussie : les stagiaires sont directement absorbés par les images doubles illustrant la subjectivité de toute perception ! D'un même dessin, redoutablement construit, peuvent en effet jaillir tantôt la représentation d'une jeune femme, tantôt celle d'une vieille dame. Même stupéfaction devant des images complexes dont le sens ne se donne qu'après une longue perception. Ou encore devant celles dont certaines informations sont manquantes et que le cerveau doit ainsi reconstruire. Chaque illustration, chaque thématique, permet non seulement de stimuler

visuellement les stagiaires mais également – et surtout – de réfléchir à quelques grands principes qui guideront leur travail de webdesigner : « *une bonne image doit être signifiante* », « *toute information visuelle doit comporter suffisamment d'informations pour veiller à sa bonne compréhension* » ou encore « *le contenu du message doit idéalement être cohérent avec sa forme* ». Les quelques concepts visuels dégagés pendant ce module « communication », transversal à toutes les formations proposées par FIJ, seront naturellement approfondis dans les modules de formation (beaucoup plus poussés) en communication et en technique d'images spécifiquement réservées aux stagiaires webdesigner.

La séance se termine par une réflexion commune plus générale sur le pouvoir des images. Cela à l'aide notamment de Magritte et de sa célèbre pipe, qui nous rappelle que l'image n'est pas la réalité mais seulement une représentation de celle-ci, mais aussi via quelques photos d'actualité interpellantes. La démarche pédagogique socioconstructiviste, propre à l'insertion socioprofessionnelle, est ici particulièrement bien illustrée : on part des savoirs et des interprétations de chacun pour, progressivement et collectivement, construire du sens. Déjà 10h40 et une prochaine séance annoncée sur la psychologie des couleurs !

14 stagiaires suivent cette formation webdesigner. D'une durée de 17 mois et comprenant trois moments de stages, elle permettra de former sérieusement de futurs professionnels du secteur mais également de nouer de fortes amitiés. L'ambiance qui règne dans le groupe, après seulement quatre mois, le laisse en tout cas présager. Les stagiaires qui composent ce groupe présentent des profils particulièrement hétérogènes. Trois exemples de trajectoires de vie singulières, parmi de nombreux autres, peuvent clairement l'illustrer. Nathalie, 46 ans, a évolué une vingtaine



d'années dans le milieu de l'imprimerie et de la photographie. Passionnée du web et désireuse de mettre à jour ses compétences, elle espère pouvoir travailler dans le secteur dès la fin de la formation. Youssef, quant à lui, a 34 ans et quelques années de travail en nettoyage derrière lui. Après une mauvaise orientation scolaire qui l'a mené en comptabilité/gestion, il travaille ardemment à sa reconversion dans le webdesign. Pedro, enfin, Vénézuélien de 33 ans, habite Bruxelles depuis huit ans. Abonné aux petits boulots (baby-sitting, gardiennage, plonge dans les restaurants, etc.) depuis son arrivée en Belgique, ce passionné d'internet cherche à s'insérer professionnellement à Bruxelles.

Local de la formation Technicien support PC/ Réseaux, 10h50

Changement de lieu et changement de groupe. Les stagiaires se réinstallent après la pause du matin pour écouter Nasser les éclairer sur l'« évolution du disque dur ». Dans le cadre du cours de culture informatique, les stagiaires sont en effet amenés à présenter aux autres les sujets de leur choix. Nasser, enthousiaste malgré son stress, débute sa présentation sous l'œil de Marc, le formateur. La présentation est remarquable et traduit un travail de recherche préalable assez impressionnant. Après un historique amusant

(le premier disque dur, en 1956, avait une capacité de quelques Mo qui contrastait pour le moins avec son volume encombrant !), tous les aspects des disques durs sont passés en revue : types d'interfaces, de formats, temps d'accès, vitesses de rotation et de transfert, etc. L'information est bien vulgarisée tandis qu'une partie prospective cherche à déterminer l'avenir des supports de stockage. Après la présentation, les stagiaires ont exprimé des avis très positifs sur la prestation de leur collègue. Ces avis furent confirmés par celui du formateur qui, tout en formulant des critiques



constructives sur certains points présentés, a également souligné la qualité de l'exposé.

Toute la motivation de Nasser a ainsi pu s'exprimer dans la présentation effectuée. Âgé aujourd'hui de 25 ans, il a été orienté dans sa scolarité vers l'électricité. Sans goût excessif pour ce secteur, et après quelques expériences professionnelles mitigées, le moment était propice pour se réorienter vers l'informatique, sa véritable passion. La formation proposée par FIJ, d'une durée de 12 mois, répond déjà à toutes ses attentes et l'ambiance dans le groupe renforce son implication déjà grande.

12h30 dans la salle multimédia du rez-de-chaussée

Ce mardi 6 mai, FIJ a décidé, dans la perspective des élections européennes, fédérales et régionales du 25 mai 2014, d'organiser un midi (le deuxième) consacré aux enjeux de ces élections. Plusieurs midis thématiques sont ainsi régulièrement organisés, généralement centrés sur des questions d'actualité. La participation à ces midis se fait sur base volontaire et le succès est souvent au rendez-vous. Illustration ce jour-là avec une trentaine de stagiaires ayant décidé d'y participer activement. Animé par Jean-Pierre et

par Khaldoun, du pôle « éducation permanente » de FIJ, le midi a abordé successivement les questions suivantes : le pourquoi du vote obligatoire, l'impact des votes blancs sur les résultats électoraux ou encore le fonctionnement du mode de représentation proportionnelle. A été également rappelé un historique des acquis sociaux obtenus en Belgique (du droit de grève en 1866 à la semaine des 38 heures en 2003 en passant par les allocations familiales en 1930). Acquis sociaux obtenus difficilement mais jamais à l'abri d'être remis en cause plus ou moins fortement.

Riches en activités intéressantes et en rencontres stimulantes, cette matinée et ce midi au sein de FIJ illustrent la qualité du travail effectué au quotidien par les équipes mais aussi par les stagiaires et, par là, la pertinence du dispositif d'insertion socioprofessionnelle dans toutes ses dimensions.

Plus d'infos :

Présente à Saint-Gilles et à Molenbeek, l'ASBL FIJ (Formation Insertion Jeunes) propose des formations qualifiantes liées au secteur informatique (Préformation Technicien/Web, Webdesigner, Technicien PC/Réseaux, Technicien certifié par un CQ6, etc.).

Coordonnées :

Rue Franz Gailliard, 2A
1060 Bruxelles
02 542 01 50
fij@fij.be
www.fij.be



Un accueil au poil par les stagiaires « agents d'accueil en milieu médical »

→ Pauline Cousin

Pour la deuxième année consécutive, la Mission Locale de Schaerbeek propose à 12 stagiaires de se former durant neuf mois à la fonction d'agents d'accueil en milieu médical. Après plusieurs mois de formation organisés avec Bruxelles Formation, les stagiaires sont de retour dans la salle qui leur est dédiée à la Mission Locale. L'occasion de créer un moment convivial autour d'un brunch et de réaliser le suivi de groupe animé par Liri, la gestionnaire de filières.

Ce qui est frappant au premier coup d'œil, c'est que le groupe soit exclusivement composé de participantes. Mais derrière cette apparente homogénéité, les stagiaires se caractérisent par une forte diversité. Qu'il s'agisse des origines (belge, grecque, albanaise, marocaine, algérienne...), des parcours scolaires et professionnels, des situations familiales ou de l'âge. La constante du genre n'est pas le fait d'une discrimination positive ; suite aux tests auxquels ont été soumis les 150 candidats (dont cinq hommes), seules des femmes ont été sélectionnées.

Une évaluation sur le fond

Les participantes relèvent plusieurs points propres au contenu des formations et leur impact au niveau personnel. Ainsi, la formation devient de plus en plus intéressante car elle aborde le domaine médical et non plus des matières transversales telles que le français ou l'informatique même si le vocabulaire spécifique est source de complexité. Certaines personnes font part de leurs difficultés à se concentrer toute une journée sur le même sujet, surtout quand celui-ci fait l'objet de nombreuses explications. Pour certaines, ces premiers mois ont permis de mettre en évidence ce dont elles étaient capables, d'avoir confiance en elles. Mais la confiance en soi n'est pas acquise pour chacune. Une participante doute du fait qu'elle mérite son diplôme de secourisme car elle n'a pas suffisamment

travaillé en vue de l'examen. Ce jour-là, deux stagiaires ne sont pas présentes pour cause de rendez-vous avec l'ONEM ou le CPAS : être en formation n'épargne pas les stagiaires de certaines situations auxquelles elles doivent faire face.

Et sur la forme

L'environnement physique et institutionnel fait également l'objet de nombreux retours. Ainsi, les participantes sont contentes de retrouver Liri et Charlotte qui les ont accompagnées lors de la détermination ciblée en amont de la formation. Les stagiaires soulignent que l'environnement de la Mission Locale est moins scolaire et donc plus agréable que certains organismes de formation dans lesquels elles ont suivi des cours ces premiers mois. Mais sur un aspect pratico-pratique, suivre des cours proches de son domicile, c'est quand même très pratique !



Le suivi de groupe pour échanger, réguler et avancer

Les stagiaires ne se contentent pas d'établir des constats, elles sont force de propositions. L'une d'elles consiste à ce que les stagiaires corrigent mutuellement les fautes de français qu'elles commettent à l'oral et demander aux professeurs d'y contribuer également. Après accord de l'ensemble du groupe, cette pratique est décidée. Lors du suivi, Liri propose des solutions aux problématiques soulevées par les stagiaires. Par exemple, le risque d'oublier ce qui a été appris en informatique au début du parcours peut être réduit si les stagiaires pratiquent chez elles. C'est également l'occasion d'expliquer les raisons de certaines situations. Ainsi, même si deux stagiaires avaient un niveau suffisant pour ne pas suivre les cours de français ou d'informatique, la gestionnaire de filières n'a pas souhaité qu'elles soient dispensées afin de continuer à prendre part à la dynamique de groupe.

12 stagiaires = 1 groupe

La dynamique et l'ambiance dans le groupe : voici un sujet primordial quand des stagiaires sont amenées à passer neuf mois ensemble. Lorsque des contraintes d'organisation externes à la Mission Locale ne permettent pas un suivi de groupe aussi fréquent que souhaité, c'est toute la dynamique de groupe qui en pâtit. Charge à la gestionnaire de filières de désamorcer les conflits par des suivis individuels et de groupe. Lors des derniers échanges, un élément a cristallisé le conflit : dans la salle, chaque stagiaire doit-elle avoir sa place assise nominative ou bien doit-on imposer un roulement ? D'une part, les difficultés de concentration de certaines personnes plaident en faveur d'une attribution nominative et fixent des places, sachant que les bavardages entre participantes nuisent également à la concentration. D'autre part, la question de l'inconfort de certaines postures justifie un changement de place régulier autour de la grande table commune. On peut supposer que derrière

la question de l'attribution des places autour de la table, c'est la place dans le groupe qui se joue. Une proposition a finalement été retenue, une évaluation sera faite dans 15 jours. Et maintenant à table ! Mais cette fois tout le monde est debout : on part à la découverte de crêpes marocaines et autres spécialités concoctées par ces femmes-stagiaires.

Merci à Chantal, Fedoua, Gjlshane, Hajar, Klodiana, Leidy, Magalie, Meriem, Morgane, Noura, Rajae et Sanae pour leur accueil.

Plus d'infos :

La Mission Locale de Schaerbeek accueille chaque année près de 3.000 personnes. L'objectif des 15 collaborateurs est de proposer un accompagnement aux travailleurs sans emploi. Concrètement, les activités principales de la Mission Locale sont les actions d'orientation et de détermination professionnelles, l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, l'élaboration de formations innovantes, le coaching emploi et la réorientation du public vers les partenaires adéquats le cas échéant. En parallèle, la Mission Locale entretient des partenariats avec les autres acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale d'insertion afin de renforcer la cohérence locale au service des travailleurs sans emploi et des jeunes adultes.

Coordonnées :

Mission Locale de Schaerbeek
Rue de Jérusalem, 46 à 1030 Bruxelles
02 247 77 20
secretariat@milocs.be
www.milocs.be





Rencontre avec deux stagiaires qui illustrent cette diversité : Chantal, 57 ans et Sanae, 20 ans

Leur complicité et leur volonté ne laissent pas supposer que 37 ans les séparent. Leur intérêt commun pour le milieu médical s'est manifesté tôt pour les deux femmes mais leurs parcours ont évolué de façon différente. Pour l'une, c'est après 38 ans d'expérience professionnelle dans la vente que la décision de travailler en milieu médical a été prise. Pour l'autre, c'est à l'issue d'une année de formation purement médicale qu'elle a choisi de se réorienter vers une profession alliant le contact personnel et le travail administratif dans un environnement médical.

Ni Sanae ni Chantal n'osait vraiment croire en leurs chances d'être retenues au terme du processus de

sélection auquel une centaine de candidats prenaient part : trop jeunes ? Pas assez ? Autant de raisons de douter... Mais au premier jour de formation, au milieu du groupe de stagiaires, la conclusion était « *on est là pour réussir, toutes les 12 !* ». La réussite tient aussi à ce que chacune apporte à l'autre : sa connaissance des outils informatiques, son expérience, son passé professionnel,... Dans 6 mois, à l'issue du stage, Saint-Nicolas apportera le certificat. Pour Sanae, l'objectif sera de travailler dans un cabinet médical. Pour Chantal, l'important sera d'exercer enfin en milieu médical. Si c'était à refaire, elle oserait se réorienter plus tôt, pour étudier ce qu'elle aime.

Des formations, de l'insertion socioprofessionnelle... Mais finalement quel sens donne-t-on au choix personnel ?

→ Marie-Adèle Blommaert

Au-delà du cadre rigide des organismes étatiques visant à accompagner un public fortement fragilisé, il existe des structures alternatives. Celles-ci visent l'insertion ou la réinsertion socioprofessionnelle par le biais d'un contrat de travail dans lequel s'intègrent des formations pratiques et théoriques dans un secteur bien précis. L'ASBL « Les Petits boulots de Boulot » fait partie de ces structures. Elle soutient et accompagne des jeunes (et moins jeunes) en difficulté sociale et/ou en décrochage scolaire. Elle apprend aux personnes sous contrat d'insertion les bases du métier d'ouvrier polyvalent qui réalise de petits travaux de rénovation, des petits dépannages ou encore des déménagements. Nous avons eu l'occasion de suivre une équipe. Force est de remarquer l'hétérogénéité au sein de celle-ci. Les aspirations et les profils présents sont d'origine très diverses. Ce mélange a donné lieu à des échanges qui interpellent ...

Mercredi 7 mai, 13h17, devant un bel immeuble ixellois

Je suis accueillie par Ali le responsable déménagement qui me présente à l'équipe du jour : Tayeb, Emmanuel, François, Hugues, Andy et Momo. Prise de contact...

Momo a 40 ans. Il est arrivé en Belgique il y a sept ans. Il a travaillé dans le domaine de l'Ho.Re.Ca. « *C'est un secteur dans lequel il m'était difficile d'avoir des horaires et des contrats stables. J'ai revu mes priorités et redéfini mon projet de vie.* » Il travaille chez Boulot depuis quatre mois.

Hugues, 45 ans, a commencé chez Boulot il y a six mois. Avant, il travaillait comme réassortisseur dans les grands magasins. Il s'occupait des commandes, des livraisons et des réassortiments. « *J'apprécie l'ambiance familiale au sein de l'équipe.* »

Tayeb, 22 ans, fait partie des « petits jeunes » de l'équipe. Arrivé d'Algérie il y a cinq ans, il a travaillé quelque temps comme chauffeur-livreur chez Colis Express. « *Moi, c'est le secteur du bâtiment qui m'intéresse le plus... J'aimerais y trouver un emploi !* »

François a 33 ans et est chez Boulot depuis dix mois. C'est un ancien technicien dans l'événementiel. Il s'occupait du montage et du démontage de stands, des transports, etc. « *Ce qui me plaît dans cet emploi c'est que je peux contempler*

de belles maisons ! La rénovation et la menuiserie sont des secteurs qui me plaisent beaucoup ! »

C'est dans cette équipe aux multiples facettes que me voilà embarquée pour une demi-journée d'initiation au métier de déménageur. Et c'est un appartement rempli de toute part que je découvre. Face à ce véritable capharnaüm, je perçois une équipe véritablement à l'aise dans les différentes phases opérationnelles. Très rapidement, deux équipes se constituent. La première s'occupe du chargement et du déchargement du camion ; la seconde, du déménagement en tant que tel. Le tout se déroule sous la supervision et les conseils d'Ali.

Ali travaille depuis plus de sept ans chez Boulot. Il me confie : « *Ce sont mes expériences professionnelles passées qui me permettent d'accompagner et d'encadrer au mieux les différentes équipes que je dirige, que ce soit lors des déménagements ou sur les chantiers¹.* » En tant qu'encadrant, il interpelle régulièrement les stagiaires sur leurs postures. C'est ainsi que j'apprends que c'est le pied sous la planche et les mains sur les côtés de celle-ci qui garantit une prise facile pour un moindre mal (au dos).

¹ Les chantiers comprennent des activités telles que raccorder une lessiveuse, changer des spots, raboter une porte, remplacer un joint de robinet, tapisser une petite surface, nettoyer une corniche...



C'est au travers des échanges et de la bonne dynamique du groupe que le travail se réalise. Momo « *apprécie l'ambiance quotidienne au travail. Il y a beaucoup d'apports et d'échanges mutuels. Plusieurs d'entre nous sont issus de l'immigration. Tout le monde comprend et respecte l'histoire de chacun.* » Et François le rejoint, ce qu'il aime chez Boulot, c'est « l'ambiance, l'atmosphère générale, les contacts avec les gens. »

Si la bonne humeur est belle et bien présente au sein du groupe, mes discussions avec les travailleurs en insertion interpellent. La plupart d'entre eux sont mis à disposition par les CPAS. Je m'aperçois donc que plusieurs sont là, non pas par choix mais parce qu'ils rentrent dans les conditions du statut Article 60. Ainsi, pour Tayeb, travailler chez Boulot, « *ça permet d'avoir du travail au moins de manière temporaire. Et c'est déjà ça !* » Peu d'entre eux sont au final réellement intéressés par le métier de déménageur. L'intérêt semble par contre plus grand pour les « chantiers » où ils ont l'occasion de toucher un peu à tout. C'est le cas de Tayeb : « *Lorsqu'il n'y a pas de déménagements planifiés, nous sommes réorientés vers les chantiers. Le panel des formations pratiques est assez étendu... J'ai ainsi pu approfondir et améliorer mes compétences et connaissances dans le secteur du bâtiment.* » De son côté, Hugues déclare : « *j'ai fortement amélioré mes connaissances et mes acquis dans plusieurs domaines tels que la comptabilité, la maîtrise de soi, l'accueil client...* »

Si, au final, ils retirent tous un plus indéniable de leur expérience chez Boulot, tous s'interrogent sur la suite de leur parcours. Ils s'interrogent et ils doutent aussi parfois... Certains envisagent de repartir en formation : en menuiserie pour François et en maintenance frigoriste pour Hugues. Et puis, il y a ceux qui se relanceront sur le marché de l'emploi. Ils se demandent : « *Cette année et demi de travail*

va-t-elle réellement leur permettre de se réinsérer et de trouver un emploi ? » Ceux-là savent ce qui les attend dans un premier temps : l'inscription auprès d'ACTIRIS et ensuite la recherche d'emploi... Ils sont conscients que cette aventure n'est pas simple et qu'elle risque d'être longue et parsemée d'embuches...

La mission de l'ASBL Boulot est de revaloriser un public fragilisé par le biais de l'insertion socioprofessionnelle. Cet organisme tente d'apprendre ou de réapprendre à un public en marge de l'emploi à déchiffrer son environnement, à définir son projet de vie et à reprendre confiance en lui ainsi qu'en ses moyens. À la fin de leur contrat d'insertion chez Boulot, la plupart d'entre eux se sentent mieux préparés pour affronter le véritable périple de la recherche d'emploi !

Plus d'infos :

L'ASBL « Les petits boulots de Boulot », est agréée comme Initiative Locale de Développement de l'Emploi (ILDE) depuis septembre 2005. Elle vise les petits travaux de maintenance de bâtiment et autres dépannages ponctuels (raccordement de machine à lessiver, rabotage de porte, remplacement de joint de robinet, rafraîchissement de la peinture d'une pièce, etc.) et les déménagements. L'ASBL « Les petits boulots de Boulot » s'adresse aux Bruxellois aux revenus limités, qui n'ont généralement pas les moyens de passer par un service commercial « classique ».

Coordonnées :

Rue Fransman, 131 à 1020 Bruxelles
02 217 24 62
secretariat@boulotasbl.be
www.boulotasbl.be



Venir au Piment, c'est remplir ses valises pour pouvoir les poser ailleurs après...

→ Michèle Hubin

Le Piment, c'est entre autres, un opérateur d'alphabétisation. Aller à la rencontre des stagiaires, c'est énergisant ! Bien mieux que n'importe quel complexe vitaminé. S'y arrêter, c'est faire une pause conviviale et regonfler ses poumons d'un souffle plein de réalisme et d'espoir.

Propulsés par Michèle Van Cutsem, formatrice au Piment depuis plus de 25 ans, Mpesha, Toyin, Odette, Chantal, Dalanda, Aïcha, Fatima, Henry, Myriem, tous stagiaires en alphabétisation, ont participé à un petit exercice oral de présentation de leur projet professionnel. La caractéristique du Piment est de pouvoir offrir une possibilité d'immersion en milieu professionnel par le stage, y compris pour les stagiaires en alphabétisation. Et ils en ont des choses à dire ! Un exercice impressionnant de réalisme et de pudeur qui fait prendre tout son sens à l'insertion socioprofessionnelle. Découvrons leurs paroles franches et affranchies...¹

« Je travaillais dans une entreprise de nettoyage mais l'employeur n'a pas voulu m'engager. J'avais beaucoup de carences en français. Après avoir suivi les cours au Piment, j'ai fait un stage d'aide logistique en maison de repos. Cela s'est bien passé et maintenant, je suis sûre de vouloir devenir aide familiale. Demain, j'ai rendez-vous pour un test pour démarrer la formation qualifiante. »

« Quand mon contrat s'est arrêté, je me suis sentie complètement perdue. Je savais que je voulais travailler mais pas faire n'importe quoi. Il fallait que je trouve quelque chose que j'avais envie de faire. Je suis venue aux journées portes ouvertes du Piment. Après les cours d'alphabétisation, j'ai eu l'occasion de faire un stage dans une école maternelle : j'ai tout « essayé » : la sieste, le réfectoire, la garderie. Je suis sûre que c'est ma voie. A présent, je me prépare pour un deuxième stage, toujours



dans le secteur de la petite enfance. » A la question de savoir si elle pense trouver facilement une place en formation, elle répond sereinement : « Même si j'étais un peu perdue par rapport à ce que je voulais faire, je sais que si je fais une formation, je pourrai avoir un diplôme. » Et Michèle de rappeler que les OISP ne délivrent pas de diplôme...

« Moi, un diplôme, j'en ai un, en secrétariat mais en anglais. Pas vraiment de problème pour travailler sauf qu'il me manquait le français et le néerlandais. J'avais aussi beaucoup de carences en orthographe. J'ai également suivi des cours de néerlandais. Au Piment, j'ai pu faire un stage. Cela ouvre des portes sinon, on a un sentiment de grand vide quand on a appris des choses et qu'on ne peut pas travailler. Mon stage en maison médicale s'est très bien passé. Moi, ce que je veux, c'est avoir des contacts avec les gens. Et là, j'ai été servie. Maintenant, je vise un deuxième stage dans un CPAS. J'ai passé un test ; cela s'annonce bien. »

« Je suis en Belgique depuis 2011 et j'ai travaillé comme aide-ménagère en intérim. Je parlais un peu anglais. Ce travail, je l'ai trouvé moi-même mais je n'avais pas de papier et je n'ai pas pu continuer à travailler dans ces conditions, d'autant qu'il fallait aussi que je trouve un logement. Alors, je suis venue à Bruxelles. Avant de m'occuper de ma situation, il fallait trouver une école pour ma

¹ Par respect pour les stagiaires, nous avons choisi de ne pas dédicacer leurs propos. Chacun(e) qui s'est prêté au jeu, s'y reconnaîtra !

filles. Au Piment, j'ai fait des rencontres et nourrit le projet de devenir aide-soignante. J'ai fait un stage en maison de repos. C'était dur : être avec des gens qui n'ont plus toute leur tête ou carrément se retrouver face à un mort. Au Piment, on se prépare au stage par des mises en situation mais on ne peut pas tout tester. »

« Je pensais me diriger vers un emploi de technicienne de surface mais mon premier stage m'a permis de tester le métier d'auxiliaire à la petite enfance dans une école maternelle. Au début, j'étais très stressée mais dès le deuxième jour, je me suis sentie mieux. Mon rêve n'est pas terminé, j'ai déjà appris le français et me dirige à présent vers un autre stage. Il sera plus facile, sans doute. »

« Je me faisais beaucoup d'idées sur les gens et sur ce qu'ils pensaient de moi. Si on se moque de moi parce que je ne parle pas bien le français, je me fâche mais cela me motive pour apprendre. J'ai fait un stage comme aide-soignante ; j'ai vu que ce n'était pas trop difficile pour moi. »

Les ateliers au Piment ont également pour but d'apprendre à adopter des conduites adaptées en milieu professionnel, d'être diplomate, d'avoir du tact.

« On va se présenter tout seul en stage. On nous fait négocier nous-même les conditions de travail comme les horaires, par

exemple. Au début, cela surprend, cela peut même être terrifiant mais après, on comprend qu'il est important de savoir négocier dans la vie. »

« J'ai fait un premier stage en vente. Mais je sens que ce n'est pas encore ma voie. Je vais en essayer un deuxième dans le secteur de l'animation sportive. Avoir un projet professionnel, ce n'est pas faire n'importe quoi mais faire quelque chose qu'on aime. »

Pour orienter le choix des stagiaires, le Piment pratique les tests d'investigation professionnelle sous-tendus par des visites organisées dans des lieux professionnels, des rencontres avec des professionnels ou encore des tables-métiers, en collaboration avec les Missions Locales.

« Pour moi, cela a été important pour trouver où était mon intérêt ; j'ai pu voir des lieux de travail et poser beaucoup de questions. »

« Nous avons participé à un atelier qui nous permettait de voir des tas de photos dont chacune représentait un métier ou un univers professionnel. »

Pas évident pourtant de savoir ce que l'on veut faire et de connaître un métier sans l'avoir jamais approché.





« Je voulais être brancardière. Grâce au premier stage d'orientation, je me suis rendu compte que ce métier ne me convenait pas et que ce n'était pas ce que je voulais faire. A présent, je sais que je veux travailler comme agent d'entretien. Mon stage en maison de repos m'a permis d'avoir des contacts avec les gens et c'est ce qui compte pour moi. »

« Mon premier stage ne s'est pas bien passé. Comme employée de bureau, je n'ai fait que des photocopies. Je compte faire un deuxième stage en vente pour avoir une représentation d'un autre métier, plus dynamique. »

Au fil de la discussion, certains se hasardent dans des remarques plus confidentielles...

« Je suis restée en stage uniquement parce que le Piment m'avait dit que je ne pouvais pas le quitter. Ou encore : « j'ai reçu une évaluation mitigée mais la personne qui m'a évaluée n'était pas celle avec laquelle j'avais travaillé. »

L'évaluation du stage, c'est aussi l'affaire du Piment : il est important de debriefer et de faire comprendre aux stagiaires toute la portée de l'évaluation. « L'employeur ne va tout de même pas me dire d'emblée que je suis parfaite sinon il devra m'engager sans tarder ! »

Les murs du Piment résonnent des paroles des stagiaires. Elles sont tantôt inquiètes, tantôt confiantes mais entendues par une oreille extérieure, elles sonnent justes !

Surtout qu'avant de quitter la classe, plusieurs stagiaires m'alpaguent pour demander à la FeBISP de faire passer le message : « Au Piment, il faut plus de places en formation, plus de places dans les locaux et garantir l'euro de l'heure pour toutes les heures accomplies par les stagiaires. » Entre lecteurs assidus de L'insertion, qu'on se le dise, les stagiaires savent aussi ce qui est bon pour eux !

Plus d'infos :

« Le Piment » est une ASBL reconnue comme centre de formation professionnelle et d'éducation permanente. L'objectif de l'ensemble des activités est axé sur l'identité de la personne et sur son accès à une citoyenneté responsable, active et critique incluant l'insertion socio-professionnelle. Concrètement, « Le Piment » organise des formations en alphabétisation, des formations de base, des préformations en électricité, des préformations de chauffeur-livreur, des formations qualifiantes d'employé de bureau polyvalent et des formations qualifiantes d'employé de bureau spécialisé en bureautique.

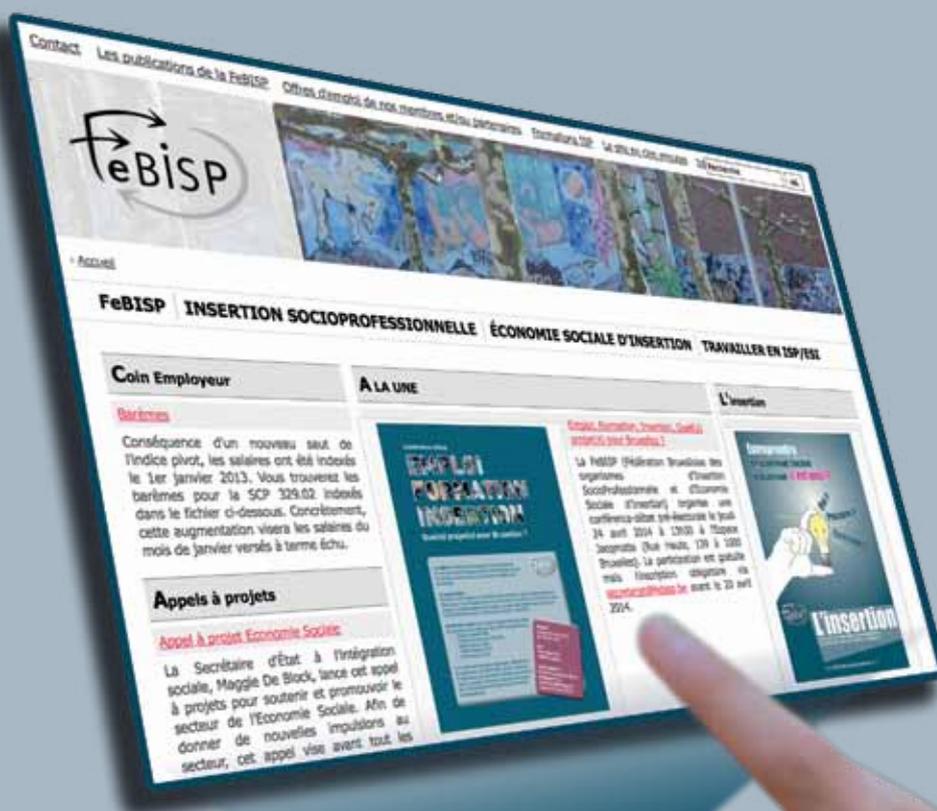
Coordonnées :

56 rue de la Colonne à 1080 Bruxelles
02 218 27 29 ou 02 218 33 79
courrier@lepiment.org
www.lepiment.org

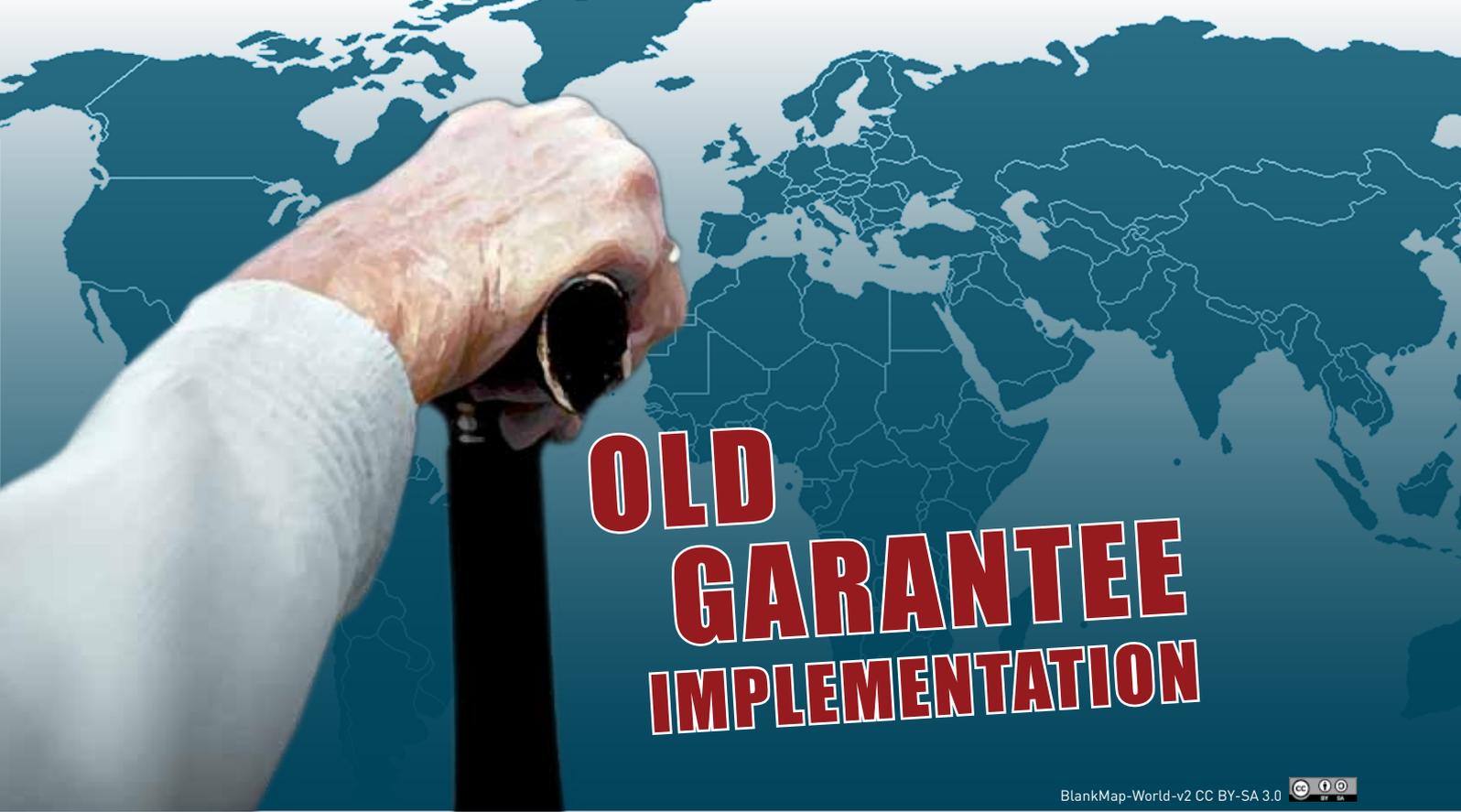
Projection dans le futur...

Nous sommes en 2039 et vous prenez possession du numéro 200 de L'insertion...

Véritables « portes du possible » ouvrant sur de multiples mondes alternatifs, ces extraits prennent des formes diverses (courts récits d'anticipation, brèves, annonces détournées, etc.) et vous laissez seuls juges de leur probabilité et de leur désirabilité... Utopies réjouissantes ou réalités pour le moins inquiétantes, à vous de choisir !



Annnonce : L'insertion n°200
par projection holographique



BlankMap-World-v2 CC BY-SA 3.0

L'OGI, nouveau booster des Oldies

→ Michèle Hubin

Le Service Public Planétaire (SPP), en collaboration avec Tafris (ex-ACTIRIS) lance un appel à candidatures répondant à la satisfaction de mesures visant à augmenter le taux d'emploi des plus âgés. La mesure est dénommée « Garantie Vieux » ou « Oldies Garantie Implementation ».

Objectif visé :

Plein emploi des Oldies de plus de 70 ans et de moins de 99 ans

Délai de remise des projets :

25 septembre 2039

Règles d'éligibilité :

Seule une photo du candidat Oldies au travail sera éligible.

Modalité de l'intervention :

L'employeur pourra disposer de dix kits TurbinOldies (TO) à utiliser selon les modalités suivantes... Chaque kit TurbinOldies contient une meringue. Chaque meringue contient un bout de papier comestible de couleur jaunâtre sur lequel se trouvent deux lignes à remplir. Il suffit de décider chez quel employeur vous désirez être engagé. Ensuite, vous écrasez la meringue entière sous le palais et vous en

extirpez le bout de papier avant d'avaler la bouchée. Sur le papier apparaissent alors en rouge le nom et l'adresse de l'employeur désigné. Mais attention, le gâteau doit rester intact avant d'être enfourné dans la bouche. Ensuite, faites fondre sur la langue le papier qui vous laisse un goût de chocolat parfumé. Et voilà un Oldie reparti sur le marché bruxellois de l'emploi !

Une fois acceptation du projet, les kits seront disponibles sur : www.wizardoldiesbizenesses.world

A l'occasion du lancement de l'OGI, le SPP vous propose un hymne à la gloire des Oldies :

Ecoutez-le en direct :



*« Et le temps d'un boulot,
oublier toute une heure
ou fuir à jamais la pendule d'argent
qui ronronne au salon,
qui dit oui qui dit non,
et puis qui vous attend... »*

Inspiré de la chanson de Jacques Brel, « Les vieux ».

ACTIVATOR

→ François Geradin

La démangeaison des premiers jours avait fait place à une habitude résignée. Il fallait de toute manière s'y faire : l'Activator resterait greffé à mon corps jusqu'à mon dernier souffle... ou, tout du moins, jusqu'à mon premier job.

Cette fichue machine semblait déjà foutue ! Après deux mois de « favorisation de l'éveil » à 6h30 précises, ce qui était contractuellement prévu par l'Office de l'Activation (OA), les vibrations me réveillaient désormais brusquement à 5h30. Les quelques centimètres cubes de technologie avancée qui constituaient l'Activator, placés sous l'épiderme de mon avant-bras gauche, étaient pourtant réputés infailibles.

Mes contacts avec l'Office de l'Activation pour régler cette histoire ne furent pas simples. Son transrépondeur holographique intégré, actif tous les jours de la semaine de 14h25 à 14h45, était en permanence pris d'assaut par tous les « nojob » de mon espèce (c'est ainsi qu'on nous appelait) tandis que la petite musique d'attente censée me faire patienter, apparemment vestige du siècle passé, commençait sérieusement à m'énerver...

Les jours passaient et les réveils difficiles à 5h30 du matin se succédaient sans pitié. L'heure supplémentaire d'activation, rendue possible par ce réveil précoce, me permettait toutefois de pouvoir envoyer, chaque jour, six candidatures supplémentaires. Je me constituais ainsi, au fil des jours, un dossier justificatif dont l'épaisseur grandissante rassurait peu à peu mes inquiétudes. Si, après deux mois de « nojobité », je tombais d'office d'un pallier d'indemnisation (sur les trois prévus), je risquais en effet d'être radié du système si je ratais ma première épreuve d'activation. Et les critères étaient sans appel, d'une objectivité à la froideur chirurgicale : scan automatique des candidatures envoyées et passage sur la balance électronique imposé. Il fallait atteindre les deux kilos de documents pour se mettre à l'abri, jusqu'à la prochaine fois tout du moins.

Tous les deux mois, ces épreuves faisaient passer des nojob de la précarité (comme mon père disait à l'époque car ce terme n'existe plus officiellement, jugé trop politiquement incorrect) à l'extrême précarité. Et même pour ceux qui avaient atteint, après six mois de nojobité, l'indemnisation plancher, les épreuves pour la garder continuaient sans relâche. 20 euros bruxellois (l'équivalent de 20 pains ou le prix d'un abonnement mensuel 9G+) sont peu de chose mais c'est clairement mieux que rien.

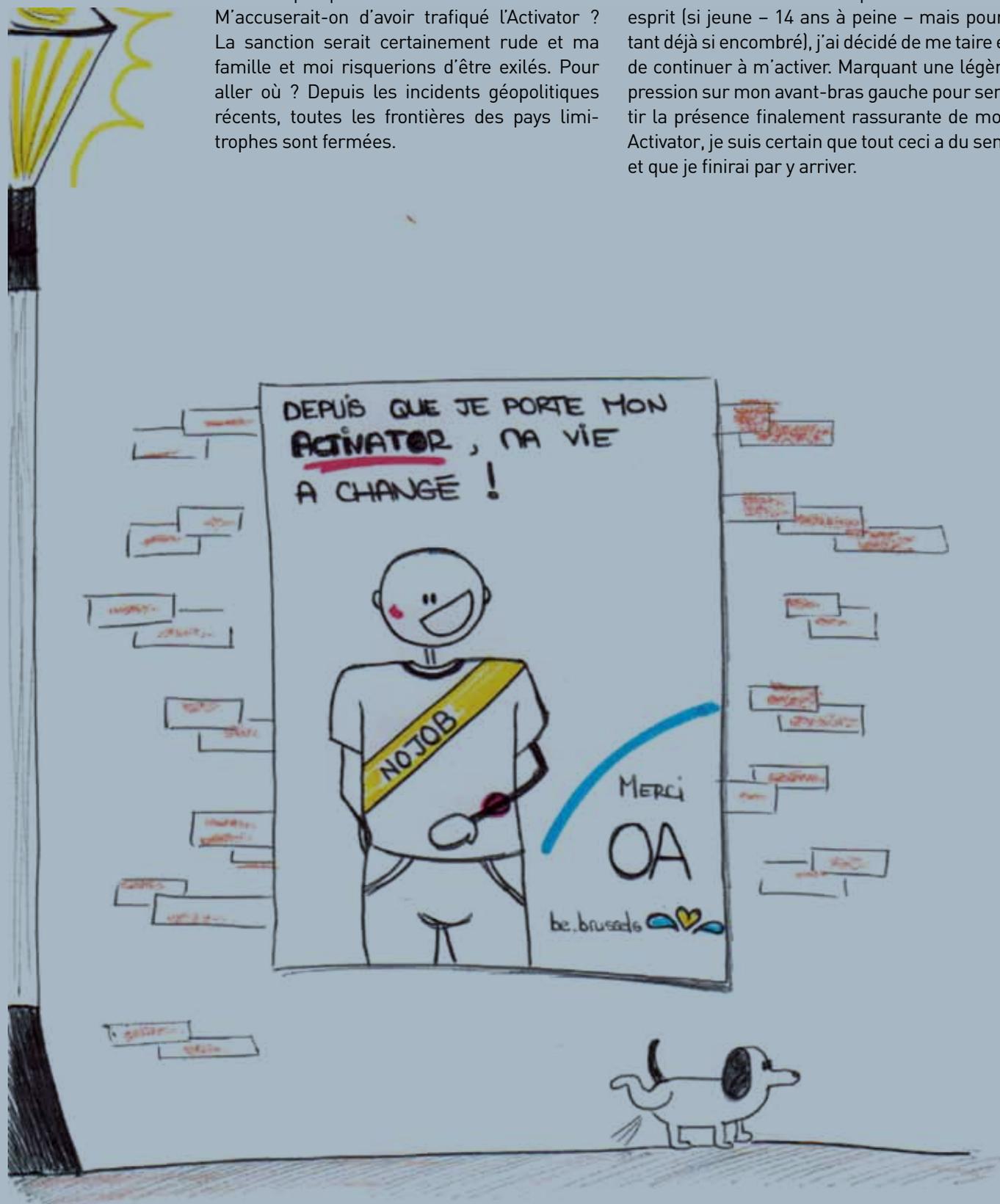
Plus les jours passaient, plus le doute s'insinuait : et si j'étais fou de vouloir me plaindre de mon Activator défectueux auprès de l'Office ? Peut-être était-ce une bénédiction, un quasi signe du destin de pouvoir bénéficier de ce temps d'activation supplémentaire ? Après tout, l'Activator n'avait pas été créé pour pénaliser les nojob mais au contraire pour les stimuler. Dans le centre de Bruxelles, lieu de refuge habituel des nojob, la pollution atmosphérique, qui venait d'atteindre un nouveau record historique (avec un taux de particules en suspension supérieur à 140 microgrammes par mètre cube), avait en effet un impact très lourd sur le sommeil, sur le réveil plus exactement. Livrée à elle-même, sans dispositif de « favorisation de l'éveil », une personne risquait d'être enfermée dans ce sommeil de plomb et de dormir jusqu'à 9h du matin. Or, comment sérieusement penser une activation dans ces conditions ?

Les opérations de greffe de l'Activator furent menées non sans difficulté. Les 450.000 nojob de la République bruxelloise nouvellement instituée étaient tous censés y passer. Logistiquement, ce n'était pas une mince affaire, d'autant que certains des premiers greffés connurent des rejets inexplicables. Budgétairement, c'était une dépense non négligeable. Si l'appel d'offres lancé par les pouvoirs publics avait permis de choisir une entreprise nord-coréenne particulièrement compétitive, la dépense n'en restait pas moins importante. Le parti politique d'opposition s'était montré particulièrement constructif et s'était joint au vote du budget car il était évident qu'une activation de qualité ne pouvait logiquement entraîner qu'un coût financier assez élevé.

Les doutes continuaient à envahir mon esprit. N'aurait-il pas alors été scandaleux de se plaindre d'aise ? En effet, à bien y réfléchir, cette erreur de l'Activator me donnait un avantage concurrentiel sur les autres nojob : une heure d'activation par jour, sept heures par semaine (le repos du WE venait d'être abrogé par Ordonnance), c'était des dizaines de candidatures, des centaines que dis-je !, que je pouvais effectuer en plus ! Je devais donc me taire et garder cette erreur (en ma faveur !) profondément enfouie dans mon être. Peut-être pourrais-je même participer à l'émission transmédia « Active-toi et l'OA t'aidera ! » dans laquelle le nojob le plus méritant (celui dont le dossier justificatif était littéralement le plus lourd) gagnait un job au département « Pesée » de l'Office de l'Activation.

Mais si quelqu'un découvrait cette erreur ? M'accuserait-on d'avoir trafiqué l'Activator ? La sanction serait certainement rude et ma famille et moi risquerions d'être exilés. Pour aller où ? Depuis les incidents géopolitiques récents, toutes les frontières des pays limitrophes sont fermées.

Chassant ces mauvaises pensées de mon esprit (si jeune – 14 ans à peine – mais pourtant déjà si encombré), j'ai décidé de me taire et de continuer à m'activer. Marquant une légère pression sur mon avant-bras gauche pour sentir la présence finalement rassurante de mon Activator, je suis certain que tout ceci a du sens et que je finirai par y arriver.



CHRISTINE

Le périmètre s'élargit, le fonds social aussi

→ Pauline Cousin

C'est le FMI qui a fait tâche d'huile. Pourquoi seul le fonds monétaire aurait-il une envergure internationale ?! La pêche, l'agriculture, le développement rural veulent aussi leur part de la planète. Exit donc les FEDER, FEADER et autre FSE, bonjour aux FPDER, FPADER et FSP. Bien entendu, ces nouveaux acronymes accrochent fort l'oreille mais sont visuellement attractifs, à l'instar du 行星社会基金¹

Concrètement, comment cette évolution s'est-elle passée ?

Prenez les procédures FSE déclinées pour les 27 pays membres de l'UE en 2014, multipliez-les par 7 et vous obtiendrez le mode opératoire applicable pour chacun des 198 pays membres officiels de la planète.

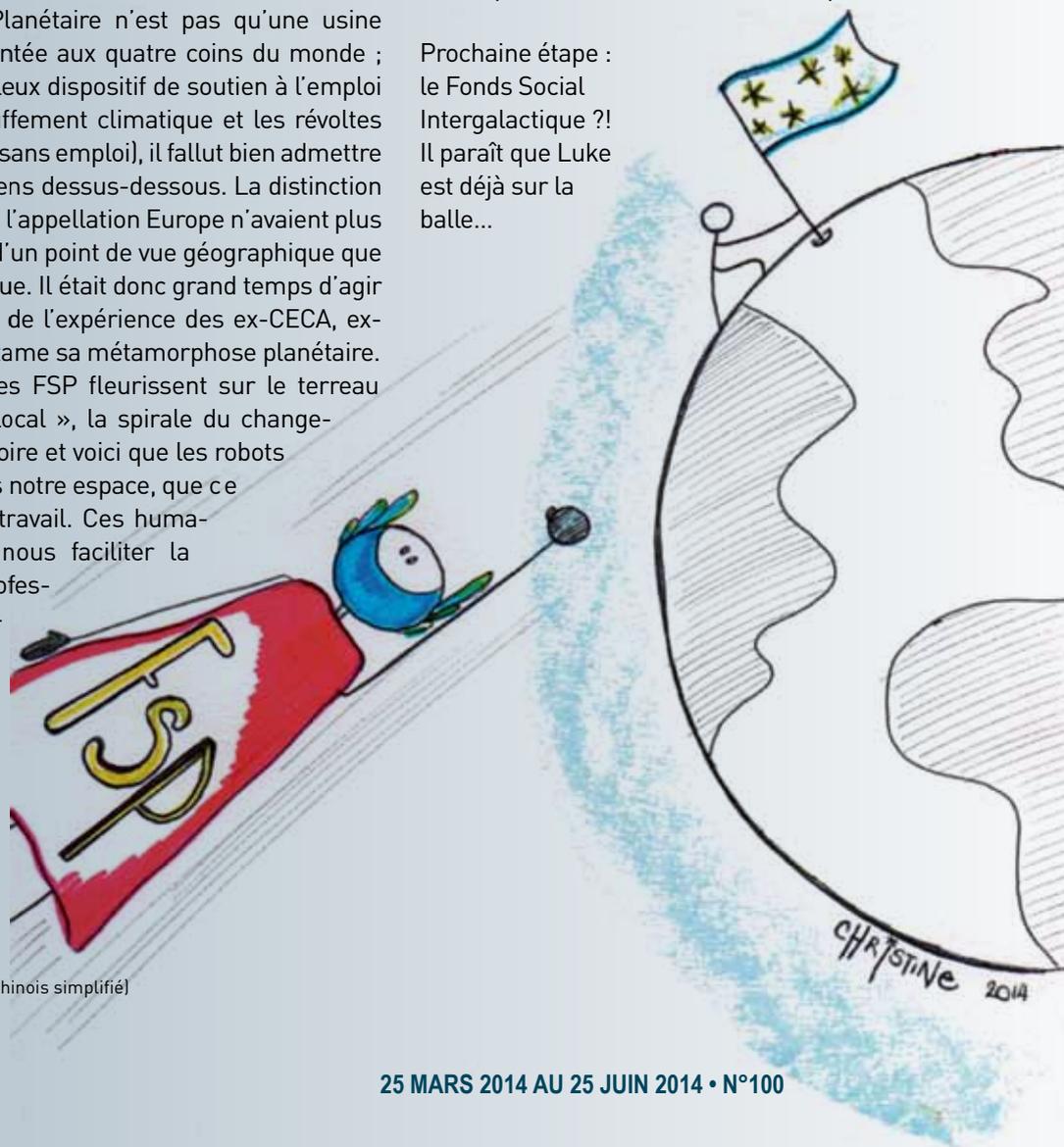
Mais le Fonds Social Planétaire n'est pas qu'une usine à gaz (de schiste) implantée aux quatre coins du monde ; c'est surtout un merveilleux dispositif de soutien à l'emploi mondial. Avec le réchauffement climatique et les révoltes des travailleurs (avec ou sans emploi), il faut bien admettre que notre monde était sens dessus-dessous. La distinction Nord-Sud aussi bien que l'appellation Europe n'avaient plus beaucoup de sens, tant d'un point de vue géographique que économique et idéologique. Il était donc grand temps d'agir au niveau mondial. Fort de l'expérience des ex-CECA, ex-CEE et ex-UE, le FSE entame sa métamorphose planétaire. Pendant que les agences FSP fleurissent sur le terreau du « Think global, Act local », la spirale du changement poursuit sa trajectoire et voici que les robots occupent de plus en plus notre espace, que ce soit à la maison ou au travail. Ces humanoïdes sont supposés nous faciliter la vie personnelle et professionnelle mais ils commencent à revendiquer des droits et exigent toujours « plus de changement, c'est maintenant ». Partout sur la planète des voix synthétiques s'élèvent pour protester.

Il aura fallu l'intervention humaine et quelques tours de clef à molette bien ciblés pour remettre ces machines à leur place de... Machines. L'objectif du FSP s'en trouve pour le moins révolutionné. Il vise maintenant à assister les 198 membres dans l'exploitation de leur capital mécatronique. La directive planétaire en vigueur impose que les gains produits par les robots soient réinvestis pour le développement d'une qualité de vie version 6.7, basée sur les principes suivants :

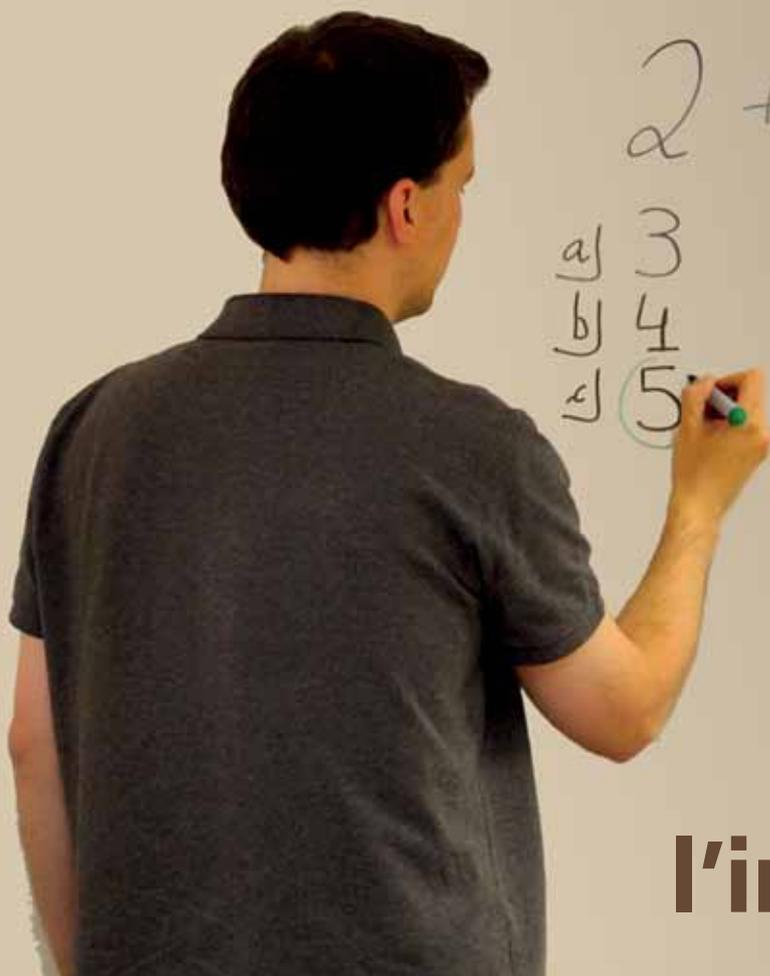
- Manger six fruits et légumes par jour.
- Vivre des weekends de six jours.
- Planter six arbres pour chaque arbre abattu.

Avec cette qualité de vie, on pourrait se demander « *What else ?!* » Mais certains remettent déjà cet équilibre en question et parlent de nouer de nouveaux partenariats.

Prochaine étape : le Fonds Social Intergalactique ?! Il paraît que Luke est déjà sur la balle...



¹ Fonds Social Planétaire (en chinois simplifié)



2039, année de l'incompétence

Si votre surqualification nuit à votre entrée sur le marché de l'emploi, **DÉQUALIFIEZ-VOUS DURABLEMENT AVEC L'ANNÉE DE L'INCOMPÉTENCE !** Plusieurs événements, répartis sur toute l'année 2039, vous permettront en effet de revoir vos compétences à la baisse et, ainsi, de mieux vous insérer professionnellement !

- **12-17 janvier (Liège) :**
Atelier « Comment alléger votre curriculum vitae ? »
- **07-11 mars (Charleroi) :**
Semaine de l'unilinguisme
- **22-26 mai (Bruxelles) :**
Séminaire « Éviter d'innover pour durer »
- **02-06 septembre (Namur) :**
Colloque « Mieux s'informer pour moins se former »
- **15-19 novembre (Mons) :**
Atelier « Comment downgrader vos compétences en NTIC ? »

Avec le soutien de la COCONNE,
du Fonds social planétaire et de la FwouaisB

Le jour de la fin de l'insertion

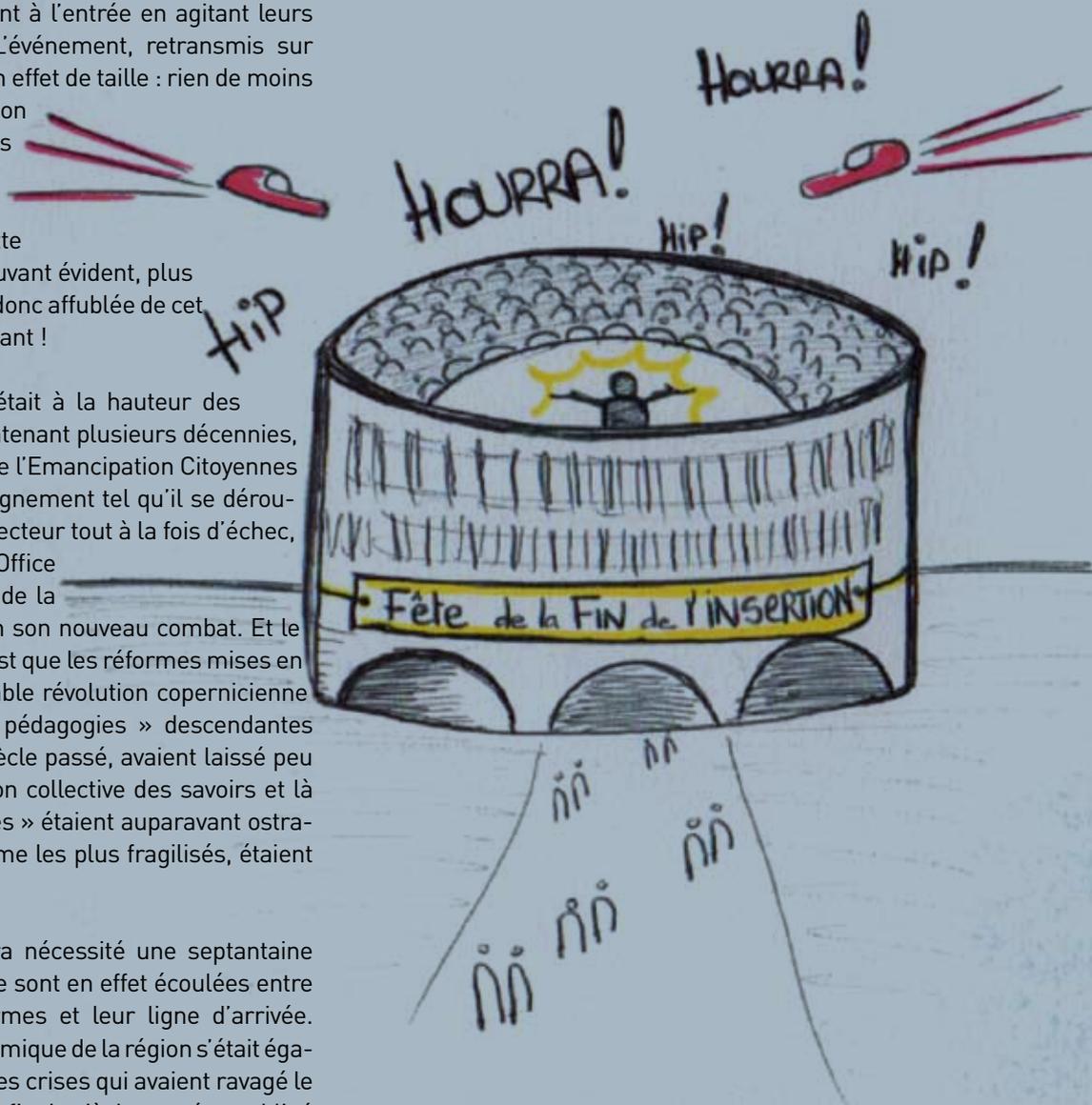
→ François Geradin

L'excitation dans le stade est à son comble tandis que les robots-journalistes se pressent à l'entrée en agitant leurs accréditations numériques. L'événement, retransmis sur l'ensemble du territoire, est en effet de taille : rien de moins que la cérémonie de certification des tous derniers stagiaires (98 plus précisément) jadis considérés comme « infra-qualifiés ». A l'issue de cette cérémonie, au caractère émouvant évident, plus aucune personne ne se verra donc affublée de cet adjectif potentiellement infamant !

Le prestige de l'événement était à la hauteur des efforts consentis, depuis maintenant plusieurs décennies, par l'Office de l'Education et de l'Emancipation Citoyennes (OEEC). Conscient que l'enseignement tel qu'il se déroulait au siècle précédent était vecteur tout à la fois d'échec, d'inégalité et d'exclusion, l'Office avait en effet décidé de faire de la lutte contre l'infraqualification son nouveau combat. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les réformes mises en œuvre produisirent une véritable révolution copernicienne dans l'enseignement. Les « pédagogies » descendantes traditionnelles, vestiges du siècle passé, avaient laissé peu à peu place à une construction collective des savoirs et là où les élèves jugés « inadaptés » étaient auparavant ostracisés, ceux d'aujourd'hui, même les plus fragilisés, étaient valorisés et encouragés.

La mutation du système aura nécessité une septantaine d'années. Trois générations se sont en effet écoulées entre le point de départ des réformes et leur ligne d'arrivée. Entretemps, la situation économique de la région s'était également renforcée. Les multiples crises qui avaient ravagé le paysage socioéconomique à la fin du siècle passé ont obligé les autorités politiques à développer des politiques alternatives créatives. Cette créativité était allée de pair avec la création massive d'emplois. Création elle-même renforcée par l'augmentation du niveau de qualification, et ainsi de suite. Ce cercle vertueux, impensable quelques décennies auparavant, a revigoré le tissu socioéconomique régional en profondeur et l'irrigue encore puissamment aujourd'hui. Jamais la formule du poète Hölderlin, « Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve », n'a été mieux illustrée...

Revenons à notre événement. La cérémonie vient de débiter et les visages des stagiaires partagent un air de gravité.



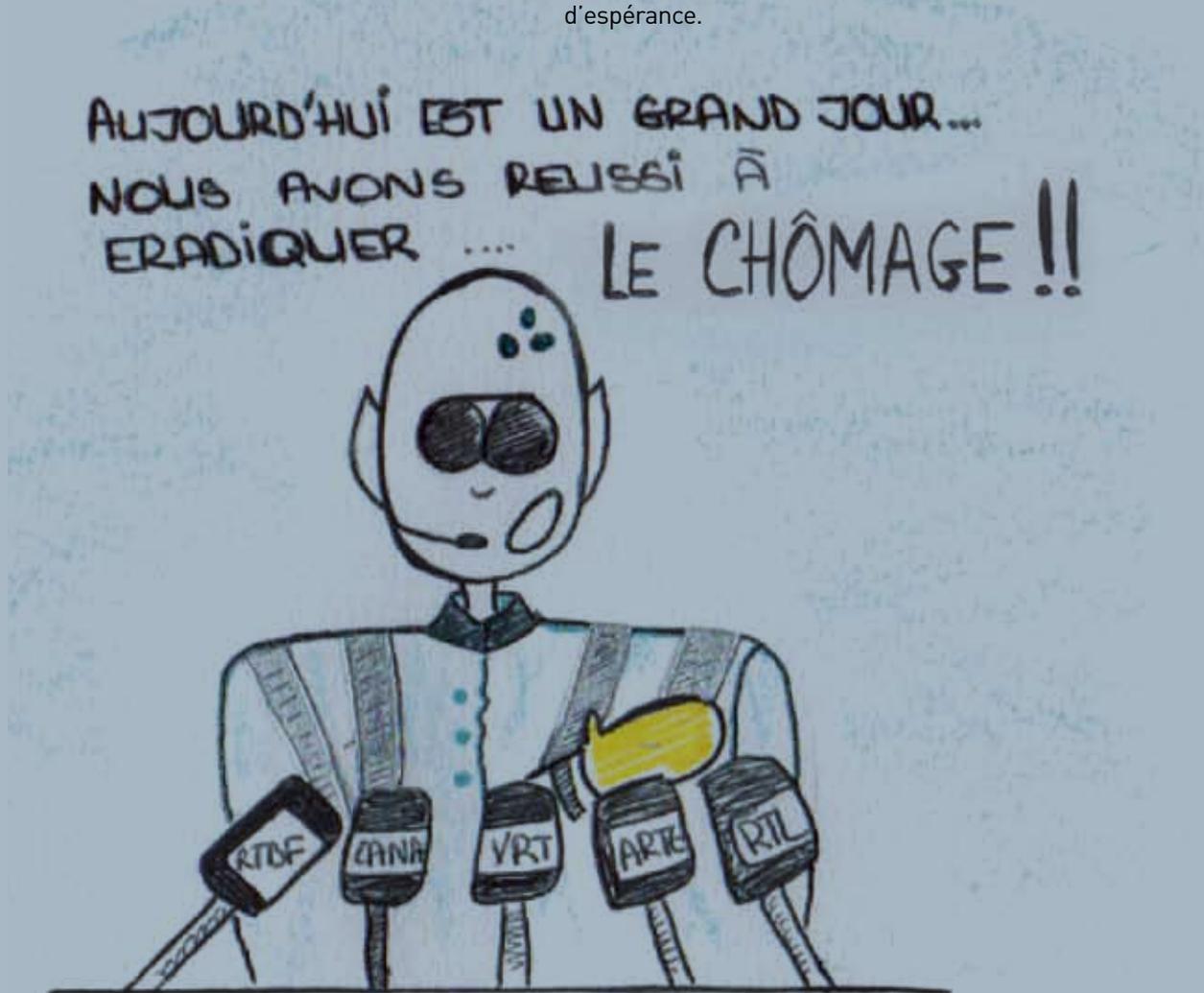
Derniers stagiaires « infraqualifiés » au départ, derniers demandeurs d'emploi (l'équation est simple dans une économie de plein emploi : qualification = travail), ils comprennent toutes et tous l'importance de l'instant. Ultimes témoins d'une insertion socioprofessionnelle qui leur a permis de s'en sortir malgré leurs passés chahutés, ils sentent toutes et tous que quelque chose d'important est en train de se passer. Sentiment confirmé quelques instants plus tard lorsque le représentant de l'Office de l'Education et de l'Emancipation Citoyennes monta sur la scène. Les feux d'artifice et le lâcher de colombes holographiques – qui

accompagnèrent sa montée des marches vers le podium central – auraient émerveillé le plus blasé des observateurs.

La cérémonie fut bouleversante d'humanité. Après un mot de bienvenue du Président qui remerciait chaleureusement le public pour sa présence massive, les stagiaires accédèrent, un à un, au podium central. De là, ils purent, chacun à leur tour, recevoir leur couronne de laurier ainsi que le certificat attestant officiellement de la réussite de leur formation. Inutile de dire que ces moments de reconnaissance furent propices à des montées lacrymales aussi intenses que communicatives. Les familles des stagiaires, massées aux abords des marches, étaient littéralement survoltées. Là où une telle proximité corporelle aurait auparavant dégénéré en violence, l'effervescence qui animait chaque corps singulier se muait au contraire en une fusion groupale symbiotique.

Une exaltation assez similaire était également palpable dans la zone où avaient été rassemblés les employeurs. Beaucoup avaient fait le déplacement dans l'espoir d'être repérés par les futurs ex-stagiaires (ou du moins par leur famille). L'enjeu pour les employeurs – publics ou privés – était en effet de taille : comme l'offre de travail excédait la demande, chaque nouvelle personne qualifiée constituait une véritable cible pour les recruteurs de tous poils. Ceux-ci faisaient monter les enchères tandis que les propositions de salaires attrayants, toujours accompagnés d'avantages en nature divers et variés, rivalisaient constamment.

C'est dans ce contexte d'euphorie partagée que, à la tombée du jour, la cérémonie se termina. Le stade se vida peu à peu, de même que les parkings et aéroports alentours. Chacun rentra chez lui avec la conviction, plus forte que jamais, que demain sera plein de promesses et d'espérance.



*
CHRISTINE

L'insertion est la revue de la FeBISP (Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion)

Trimestriel,
ne paraît pas en juillet - août

Editeur responsable :
Pierre Devleeshouwer

La FeBISP

Cantersteen, Galerie Ravenstein 3 boîte 4
B-1000 Bruxelles
Tél : 02 537 72 04 - Fax 02 537 84 04
secretariat@febisp.be
<http://www.febisp.be>

L'équipe de la FeBISP

- **Pierre Devleeshouwer**,
directeur / devleeshouwer@febisp.be
- **Tatiana Vanessa Vial Grösser**,
directrice adjointe / vial@febisp.be
- **Delphine Libert**,
secrétaire de direction /
secretariat@febisp.be
- **Valérie Dancart**,
assistante administrative et financière /
dancart@febisp.be
- **Michèle Hubin**,
attachée relations collectives de travail /
hubin@febisp.be
- **Huong Ngo**,
gestionnaire administrative du Fonds de
formation / ngo@febisp.be
- **François Geradin**,
attaché formation professionnelle /
geradin@febisp.be
- **Pauline Cousin**,
attachée économie sociale d'insertion et
emploi / cousin@febisp.be
- **Marie-Adèle Blommaert**,
attachée agence-conseil / blommaert@febisp.be
- **Alice Berger**,
attachée communication et relations
publiques / berger@febisp.be

Impression :
Les imprimeries Editions Européennes

L'insertion

Le prochain numéro de notre magazine L'insertion n°101 sortira en septembre 2014.



Avec le soutien de la Commission communautaire française,
du Fonds social européen et du Ministère de l'Emploi
de la Région de Bruxelles-Capitale

